

# Messigny et Vantoux

Janvier 2023

BULLETIN MUNICIPAL





# LOTISSEUR - AMÉNAGEUR CONSTRUCTEUR

**BUREAU D'ÉTUDES - CONCEPTION - RÉALISATION**

Site: [www.4simmo.fr](http://www.4simmo.fr)



## Programmes 2023

**Pichanges 15 lots**

**Projet Venise Deux Dijon 82 lots**

**Messigny-et-Vantoux**

**Résidence intergénérationnelle 43 lots**

**Vandenesse-en-Auxois**



**Expert en Maisons *PASSIVES* et *POSITIVES***

*Une expertise et un savoir-faire unique*

**3 ter, Allée Les Hauts du Bois de Grancey. Messigny-et-Vantoux**

**RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS**

**06 14 48 41 52**



# Janvier

## L'édito de Mme le Maire

Au lendemain du cinquantenaire de la fusion entre deux communes : MESSIGNY et VANTOUX-LÈS-DIJON, il nous incombe, en élus responsables, de continuer de nous mobiliser et d'agir sans attendre pour relever des défis majeurs en conciliant les besoins de développement, le bien être des habitants et les enjeux climatiques. Sans position partisane, il faut rechercher des solutions pour repenser le village en le rendant plus agréable ; les habitants avaient déjà eu l'occasion d'en échanger lors des rencontres "Village du futur", en septembre 2020.



C'est dans cet esprit que nous inscrivons le projet d'aménagement de la plaine sportive Roche-Suzon qui dès le printemps donnera une place importante aux mobilités douces dans notre village, en permettant aux enfants, aux familles, aux sportifs et aux promeneurs de tous âges de partager un espace qui sera à la fois une aire de jeux et un territoire de déambulation. Sachons anticiper en portant des propositions qui feront évoluer le cadre de vie et les habitudes comportementales qui s'inscrivent dès le plus jeune âge. Redonnons la place aux piétons et aux déplacements doux, en agissant contre la sédentarité et la motorisation, à notre échelle !

Nous essayons également de faciliter la cohabitation entre piétons et véhicules... Les rues à 30 km/h semblent apaiser le trafic dans le centre du village et les nouveaux radars prouvent leur efficacité. Mais il faut faire plus ; nous avons entendu les remarques des riverains, lors des réunions publiques entre autres, qui se plaignent de la vitesse et de nombreux habitants ont pu mettre en avant leur intérêt pour un programme de sécurisation des rues. Nous devons chercher des solutions qui concilient ces enjeux et la facilité des déplacements au cœur de notre village d'aujourd'hui tout en anticipant son développement dans les années à venir !

Le futur de Messigny-et-Vantoux mérite de vraies réflexions, des échanges raisonnés où le réflexe critique loin de la tentation de provoquer de stériles rumeurs ou de "faire du buzz" pourrait s'exercer et un débat nécessaire qui ne serait pas étouffé par des polémiques vaines. Dans un village comme le nôtre, à taille humaine, est-il si difficile de trouver la place du curseur pour que le "bruit" ne recouvre pas les paroles et ne déforme pas les propos ?

**Pour 2023, je vous présente mes meilleurs vœux et je vous souhaite très sincèrement une belle année dans un Messigny-et-Vantoux dynamique et toujours accueillant.**

**Partagez-les avec ceux qui vous sont chers !**

Madame le Maire,  
Françoise GAY

Les vœux du Maire auront lieu le vendredi 13 janvier à 19h au complexe Roche-Suzon.

Directeur de la publication ; Madame Françoise Gay, Maire de la commune  
Photo couverture : prise de vue offerte par la société Drone Expertise Centre  
Graphisme et mise en page : Eric Meimoun. Impression : Coloradoc  
Imprimé sur papier garantissant la gestion durable des forêts, selon PEFC.



Les dessins d'Hercule sont l'œuvre d'Emile Couture.

Dépôt légal : 1<sup>er</sup> semestre 2023

# Janvier

## Agir pour l'environnement

### 1 - Fin de l'éclairage nocturne

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022 l'éclairage nocturne de la commune est arrêté de 23 heures à 5 heures. Avant même les augmentations récentes, avec un souci multiple d'économie financière, de sobriété énergétique et de préservation de l'environnement, la commune avait pris la décision de réduire la consommation d'électricité.

L'historique des dépenses annuelles pour l'éclairage public nocturne est le suivant :

2021 : 28 218 €    2022 : 12 847 € (en novembre)

Donc l'économie réalisée est conforme aux prévisions de 16 000 €.

En effet, 28 218 € (2021) - 12 847 € (2022, sur 11 mois) = 15 371€ sur 11 mois.

Cette économie représente une vingtaine d'euros par foyer, par an.

Il est à noter que si l'extinction des lumières la nuit permet de faire baisser la facture énergétique de la commune, elle a surtout un impact positif sur la protection de l'environnement et favorise la biodiversité.

### 2 - Installation d'un récupérateur d'eau au complexe Roche Suzon

Une deuxième étape après la gestion de l'éclairage public est apparue évidente : la gestion de l'eau.

L'envie de préserver notre environnement a conduit à l'installation d'une cuve de récupération de 75 000 litres, enterrée à proximité du complexe Roche-Suzon afin d'exploiter ses grandes surfaces de toit. L'eau récupérée sert essentiellement à l'arrosage des plantations de la commune.

L'eau pluviale est non potable et interdite à la consommation humaine ou alimentaire. En revanche, elle est autorisée pour arroser les plantations, nettoyer les véhicules et les bâtiments de manière écologique, en économisant ainsi l'eau potable.



### 3 - La réflexion sur l'énergie solaire n'a pas pu aboutir

Une troisième étape concernait la récupération de l'énergie solaire, pour alimenter en électricité les bâtiments de la commune, en particulier le complexe Roche-Suzon. Malheureusement après des études menées dès 2020, il a été constaté que la structure de la toiture de la halle sportive ne permet pas d'accueillir des panneaux photovoltaïques.

## L'Institut des Merveilles



Notre institut est spécialisé en bien-être, soin du visage et du corps, technologie LPG, ongles, embellissement du regard, socio-esthétique et minceur...

De nombreuses prestations sont disponibles sur notre site internet et sur Planity, notre site de réservation.



Ouvet tous les jours, sauf dimanche de 9h à 19h (samedi 9h-16h)

7, Grande Rue. 21380 MESSIGNY-ET-VANTOUX - 03 80 62 72 33  
institut.des.merveilles@gmail.com - www.institutdesmerveilles.fr



# Février

## Labellisation Forêt d'Exception de la forêt du Val Suzon



Le label Forêt d'Exception a été créé en 2008 par l'ONF pour :

- donner un signe de reconnaissance à des forêts exceptionnelles : équilibre entre les différentes fonctions de la forêt (environnementale, sociale, économique), patrimoines d'exception.

- fédérer les acteurs des territoires autour de la valorisation de ces forêts, pour en faire notamment des territoires **d'innovation et d'expérimentation**.

Réservé aux seules forêts domaniales jusqu'en février 2021, il est proposé maintenant aux forêts communales.

Deux documents nationaux précisent le cadre réglementaire de ce label : la charte nationale Forêt d'Exception et les règles d'usage du label Forêt d'Exception.

Actuellement, quatorze forêts sont labellisées au niveau national depuis 2016 ; la forêt du Val Suzon en fait partie. La gouvernance est assurée par un comité de pilotage local. L'intérêt pour la forêt communale de Messigny-et-Vantoux d'intégrer ce label est de :

- Pouvoir afficher le label et la marque Forêt d'Exception gratuitement,
- Proposer ou non de nouvelles actions dans le cadre du contrat de projet Forêt d'Exception,
- Intégrer le réseau national des forêts d'exception.

Il n'y a aucune contrainte réglementaire et l'engagement financier est libre au gré de la volonté de la commune.

## La commune possède son Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Après une dizaine d'années de travail sur l'élaboration de son contenu, on peut dire que le PLU de notre commune était attendu tant par les services de l'État que par bon nombre des administrés de Messigny-et-Vantoux.

Le Plan Local d'Urbanisme est LE document qui définit l'urbanisme sur une commune. Il délimite les zones où l'on pourra construire ou non, quel type de construction peut être envisagé ici ou là, une maison, une entreprise...

Il décline également les règlements de zones avec les éléments que l'on peut ou non réaliser, les hauteurs à respecter, le type de tuile de la toiture pour une homogénéité régionale, l'implantation des constructions par rapport aux limites de propriété et tant d'autres règles pour une urbanisation cohérente.

Avant de pouvoir réaliser une construction, il est nécessaire de se rapprocher des services administratifs de la commune afin de connaître ses obligations en matière de déclaration.

Ce fameux PLU a donc été approuvé par le conseil municipal le 17 janvier 2022.

Dans la continuité de la volonté d'aménagement de la commune, la municipalité a décidé d'engager une procédure de mise en compatibilité du PLU pour qu'un **projet lauréat d'un appel à projet national** lancé par le Gouvernement et l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) dans le cadre du Plan de Relance 2021 et plus particulièrement du Fonds Friches (qui vise à valoriser les anciennes friches industrielles) puisse se réaliser.

Ce projet situé au nord du village présente trois caractéristiques principales auxquelles la municipalité a été très sensible : premièrement, en utilisant une ancienne friche industrielle et en l'urbanisant, ce projet ne vient pas consommer d'espace supplémentaire ou empiéter sur des terres agricoles ou naturelles. Deuxièmement, le projet défend un caractère intergénérationnel qui ne peut laisser personne indifférent. Enfin, la valeur environnementale de l'habitat (éco-quartier avec maisons à énergie positive) est parfaitement adaptée aux problématiques que notre société rencontre actuellement au niveau de l'énergie.

Ce projet a donc donné lieu à une concertation publique, une sollicitation des organismes publics ainsi qu'à une enquête publique qui s'est déroulée du 28 novembre 2022 au 13 décembre 2022.

# Mars

## Aire Terrestre Educative (ATE)

Dès le feu vert donné pour la mise en place des ATE en Bourgogne-Franche-Comté, les CMI et CM2 de Messigny-et-Vantoux ont fait partie des toutes premières classes pilotes de ce dispositif fondé par les ministères de l'éducation nationale, de la transition écologique et de l'outre-mer.



*Les enfants apprennent à connaître et à comprendre les enjeux de la préservation de la nature à travers un dispositif qui les initie aux principes de la démocratie.*

L'OFB (Office Français de la Biodiversité) est désigné par décret pour attribuer le label et se porte garant du dispositif.

Jeudi 17 mars 2022, Mme le maire pour la commune de Messigny-et-Vantoux et Mme la directrice pour l'école primaire des Chenevières ont signé une convention de mise à disposition d'un terrain pour une durée de trois ans renouvelable dans le cadre d'un projet d'aire terrestre éducative.

Le terrain choisi par le conseil des enfants est l'ancien site du BMX situé derrière les tennis, entre l'ancienne voie du tacot et le Suzon.

Ce projet est soutenu par la commune de Messigny-et-Vantoux, le Pays Seine-et-Tilles (Natura 2000) et la Réserve Naturelle Régionale et Forêt d'Exception du Val Suzon.

L'objectif est de sensibiliser les élèves de CMI/CM2, au développement durable en leur confiant la responsabilité d'un site naturel, encadrés par une référente technique. Les élèves se réunissent en "conseil des élèves" et prennent ensemble toutes les décisions relatives à leur ATE.

Grâce à leur Aire Terrestre Educative, les jeunes pourront :

- devenir de véritables éco-citoyens,
- se (re)connecter à la nature et acquérir des connaissances sur la biodiversité,
- rencontrer et découvrir les acteurs professionnels qui œuvrent sur le territoire,
- inscrire les activités dans le programme scolaire et le respect des valeurs de la charte.

## Méthodologie

- 1 - Identifier le référent pour assister l'enseignant et co-construire le programme de l'année
- 2 - Organiser un conseil des élèves pour gérer l'ATE.
- 3 - Définir une zone terrestre pour la création de l'ATE.
- 4 - Etablir le lien et obtenir l'accord de la commune concernée.
- 5 - Réaliser un plan de gestion collaboratif de l'ATE :
  - Etablir un état des lieux du site,
  - Définir des objectifs,
  - Réaliser une ou des "actions",
  - Evaluer la ou les actions.
- 6 - Evaluer le projet ATE en fonction du programme scolaire.
- 7 - Etablir un diagnostic écologique (dans les deux ans).



## On ne parle plus d'espaces verts mais d'espaces publics !



### Le fleurissement

Tous les ans, lors de sa visite, le jury départemental “Villes et Villages Fleuris” conseille sur les orientations à prendre pour progresser dans notre fleurissement.

Le changement climatique et l'arrosage sont au cœur des problématiques de ce comité qui nous encourage à faire évoluer nos pratiques. Dans ce contexte, l'équipe municipale et les bénévoles de la commune ont accueilli les responsables des espaces verts de Quetigny, ville labellisée “4 fleurs” afin qu'ils nous apportent leur savoir-faire. Une visite à Quetigny a ensuite été organisée pour voir leurs réalisations.

Ainsi, dans le cadre d'une démarche de protection des ressources et de la biodiversité, la priorité revient aux vivaces de différentes hauteurs peu gourmandes en eau, à une occupation des espaces en préconisant la verticalité avec l'implantation d'arbustes, d'arbres, en oubliant l'habitude des plantations monospécifiques (pour éviter les transmissions des parasites et des maladies). On privilégie également des mélanges pour avoir de la couleur de manière étalée dans l'espace et le temps. Ainsi, la préoccupation n'est plus le désherbage mais plutôt la compétition : par exemple, dans le cas d'une fissure dans l'asphalte avec pousse d'adventice, on désherbe et on plante du micro-trèfle ou du petit gazon.

Grâce à toutes ces informations, des actions ont été mises en place pour aller progressivement sur des parterres de plantes vivaces moins gourmandes en eau. Vous avez pu constater :

- le fleurissement autour des arbres et des murs de la rue de la Maladière,
- la création d'un massif fleuri à l'entrée de Messigny-et-Vantoux en venant de Dijon,
- la création place de la Mare d'une bande fleurie,
- le fleurissement du mur du cimetière.

### Création des bacs de fleurs à la Mairie par les bénévoles

Merci aux bénévoles qui ont permis le renouvellement des bacs à fleurs sur l'esplanade Emile Montigny.

### Le lavoir de Vantoux fait peau neuve

Le lavoir de Vantoux, édifié en 1839, faisait apparaître des infiltrations d'eau provenant d'un pignon fissuré et d'une toiture très détériorée. Il menaçait de tomber en ruine.

Les Entreprises Carillon pour la toiture et Bodez pour la maçonnerie, deux artisans locaux spécialisés dans la rénovation de bâtiments anciens, ont procédé à sa remise en état durant ce mois d'avril.

Le coût de l'opération, 23 945 TTC, est subventionné à 50% par le Conseil départemental de Côte-d'Or dans le cadre d'un programme de soutien aux investissements des collectivités.



# Avril

## Chasse aux œufs et concours de dessin, lundi 18 avril 2022

À l'occasion de la chasse aux œufs organisée par la municipalité dans le parc du Presbytère, petits et grands ont pu se retrouver pour partager un moment convivial. Une soixantaine d'enfants, ont pu ramasser les chocolats éparpillés dans le parc et remplir leur panier sous un beau soleil printanier. Puis, chacun a admiré les dessins exposés.

À l'issue de cette chasse fructueuse, les lauréats du concours de dessins "Où est mon œuf ?" (un gagnant par niveau scolaire) ont été récompensés par un joli lapin en chocolat. Nous remercions les élèves pour leur magnifique production et les enseignantes pour leur aide.



## Jeu des 1 000 € - France Inter

C'est le plus ancien jeu radiophonique de l'Hexagone. Suite à l'inscription par un ancien adjoint quelques années auparavant, France Inter a sélectionné la commune pour organiser l'enregistrement de cinq émissions, dont une réservée aux jeunes, qui ont été diffusées entre le 1<sup>er</sup> et le 5 juin 2022.

Le rendez-vous est pris. En date du 29 avril dernier, notre commune a eu le plaisir de recevoir l'équipe de France Inter composée de son animateur vedette Nicolas Stoufflet, de son producteur Yann Pailleret et l'équipe technique. Leur complicité, leur humour ont participé à créer une ambiance chaleureuse et une dynamique impressionnante dans la salle Roche-Suzon.

Le principe de ce jeu est simple : plusieurs duos sont sélectionnés dans le public par Nicolas Stoufflet afin de répondre à ses questions de culture générale.

La salle était comble ; de nombreux participants, de tous âges, et venant parfois de très loin, se sont rendus au complexe Roche-Suzon pour tenter de gagner jusqu'à 1000 €.

Les émissions sont disponibles en podcast sur le site de Radio France.



## Résultat 2021 et Budget 2022

### Comptes administratifs

#### Budget principal résultat exercice 2021

Fonctionnement :	+ 905 698 €
Investissement :	- 190 453 €

#### Budget parc de santé résultat exercice 2021

Fonctionnement :	+ 945 057 €
Investissement :	+ 149 565 €



S'agissant de prévision, on présente toujours un budget avec une approche prudente en sous-estimant les recettes et surestimant les dépenses.

L'exercice budgétaire 2022 est particulier à double titre :

- fin 2021, la compétence de la gestion de l'eau a été transférée à SIEAVS\* ; elle devra néanmoins figurer dans le budget général,

- le solde positif transféré au SIEAVS permettra de réaliser les travaux à venir sur le réseau d'eau de la commune.

L'augmentation des dépenses de fonctionnement est liée à deux éléments principaux :

- l'importante économie engendrée par l'extinction de l'éclairage public nocturne ne permet hélas pas de compenser la forte augmentation du coût de l'énergie notamment concernant les bâtiments communaux,

- les charges salariales avec l'arrivée d'un nouvel agent technique et d'un agent pour la reprise du service postal par la commune (l'indemnité versée par la poste ne couvre pas totalement la dépense salariale).

À l'inverse, les recettes diminuent. Les nouvelles perceptions ne permettent pas de compenser la baisse de la part locative et des dotations forfaitaires.

De nombreux projets sont inscrits au budget investissement :

- la finalisation de l'aménagement la plaine Roche-Suzon,
- les travaux d'aménagement des locaux de la poste communale qui sont remboursés par "la Poste",
- la sécurisation de la circulation et l'amélioration du stationnement,
- la prise en compte des déplacements doux en rénovant et installant des bancs et porte-vélos,
- des travaux de sécurisation du groupe scolaire,
- un financement d'études de rénovations des bâtiments communaux et d'aménagement des voies de circulation pour préparer l'avenir.

Un point sensible concerne le budget spécifique du parc de santé. La trésorerie excédentaire ne peut être utilisée tant que l'opération n'est pas soldée. En ce début de nouvelle année :

### Budget primitif 2022

Budget principal	Fonctionnement :	Dépenses :	2 289 414 €
		Recettes :	2 355 771 €
	Investissement :	Dépenses :	2 683 788 €
		Recettes :	1 917 153 €
		RAR 2021 :	766 635 €
		Total recettes de l'exercice :	2 683 788 €
Budget parc de santé	Fonctionnement	Dépenses :	148 204 €
		Recettes :	1 093 261 €
	Investissement	Dépenses :	148 204 €
		Recettes :	252 491 €

# Mai

## Commémoration 8 mai, place Emile Montigny



La cérémonie du 8 mai a commencé par un fleurissement et la lecture d'un texte par les enfants de l'école primaire et s'est terminée par l'hommage rendu à Emile Montigny sur l'esplanade qui porte désormais son nom.

“Mesdames et Messieurs, le 8 mai 2022, nous sommes réunis pour honorer la mémoire d'Emile Montigny, par la dénomination d'une esplanade qui va porter son nom. Grand merci à Madame le Maire et aux membres de son Conseil municipal d'avoir pris la décision de combler cette absence d'une reconnaissance, ô combien méritée.

Emile Montigny a été maire de Messigny pendant 28 ans, de 1932 à 1960, avec une gestion extrêmement compliquée pendant la période d'occupation, du 16 Juin 1940 au 11 Septembre 1945.



De gauche à droite, Mme le Maire, Claude Estivalet, petit-fils d'Emile Montigny avec G. Balliot

Tout au long de ses mandats il saura se montrer très attentif à la vie et aux problèmes de tous ses administrés. Pour eux tous, ce n'était pas le Maire mais discrètement “papa Montigny”. Il était toujours disponible, venant à votre aide, même quand vous ne l'attendiez pas.

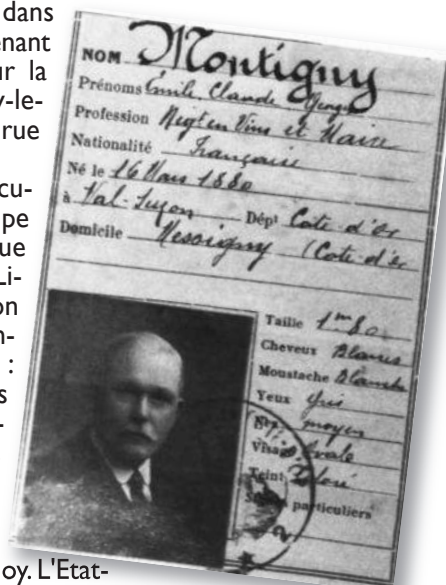
Sous-officier d'artillerie, pendant la guerre 1914/1918, il poursuivra par la suite des études militaires et deviendra lieutenant. En 1938, devant sa mairie, alors place de l'Eglise, il recevra la Légion d'Honneur.

Et c'est dans l'honneur, qu'il affrontera l'occupant et ses revendications pendant plus de quatre longues années. Constatant présent, que ce soit à chaque réquisition de récoltes, de bétail, de volailles ou d'œufs, il contestera et

argumentera toujours autant qu'il le pourra. Allant même jusqu'à dire, à un officier allemand qui exigeait le nombre d'œufs prévus à l'ordre de réquisition, “... sachez bien que les poules de notre village ne sont pas encore aux ordres du führer...” Cette réplique Montigny restera légendaire.

Mais c'est surtout dans la préparation de la Libération qu'il saura se montrer très efficace avec l'appui de son Lieutenant de Pompiers André Choumette. Dès 1943, encouragé par Emile Montigny, André Choumette se lancera dans la constitution d'un groupe de résistants, aidé par les adjutants Marcel Marande et Albert Michot. Les réunions se tenaient alors dans un hangar appartenant à André Roux sur la route de Savigny-le-Sec, à l'angle de la rue Royer.

La mission particulière de ce Groupe FFI ne sera connue qu'au jour de la Libération. Mission essentielle et combien importante : servir de relais dans le ravitaillement des maquis du nord dijonnais, installés dans les forêts dites d'Is-sur-Tille et de Moloy. L'Etat-major FFI voulait ainsi éviter au maximum les risques qu'entraînerait la recherche du ravitaillement par chaque maquis concerné : plusieurs centaines d'hommes. De Juin 1944 et jusqu'en début septembre, arriveront chaque jour, au petit matin, des bennes à ordures de la Ville de Dijon (de la société Franco-Suisse) chargées de ravitaillement en tous genres.



# Mai



Elles devaient être déchargées au plus vite, pour un retour au contrôle allemand, installé à l'angle de la route de Langres et de la route d'Is-sur-Tille, dans des délais en concordance avec leur service normal au dépôt, qui n'était qu'à un km à gauche sur la route d'Is-sur-Tille. Au barrage les allemands ne vérifiaient pas le contenu des bennes mais les temps de passage.

Parfois c'était des corbillards qui amenaient le ravitaillement. Il fallait ensuite au groupe F.F.I. Messigny : classer et ranger. Tout s'effectuant dans la cour et les bâtiments de la famille André Roux (parents de Colette Perez) apparentée à Emile Montigny, juste en contrebas de l'Hôtel de Jouvence.

Tout ce ravitaillement (nourriture, vêtements, etc.) avait été dérobé soit en gare Dijon-Porte-Neuve, soit en des lieux de stockage de l'occupant identifiés. D'un côté comme de l'autre les risques étaient énormes. Mais sans aucun doute plus encore à Messigny, où tout s'est fait au grand jour, en plein cœur du village et, surprise, sans le moindre accrochage. Je ne surprendrai personne en avouant que lorsque les 44 Résistants du Groupe ont été avisés de ce qui était attendu d'eux, tous en ont conclu qu'ils étaient condamnés. A Messigny vivaient deux miliciens réputés vigilants et dangereux, sans ignorer un certain nombre d'autres habitants, convaincus par Pétain et la discipline allemande, dont certains auraient pu glisser, comme ce fut le cas hélas sur d'autres affaires, vers la dénonciation.

Les Résistants que nous étions ignoraient alors que M. le Maire Emile Montigny, usant de sa carrure, de sa forte voix comme de son autorité, avait fait le tour des foyers suspects pour les mettre en garde, au cas où ils se laisseraient aller à la dénonciation.

Emile Montigny venait de prendre là des risques énormes, pour lui et sa famille. Il ne l'ignorait pas et l'a fait, considérant que c'était son devoir normal de Maire, de Résistant et de militaire. Il n'en demeure pas moins, compte tenu du climat et de tout ce qui s'était déjà passé comme dénonciations dans le village, qu'il a d'évidence évité le pire, permettant ainsi un ravitaillement complet et régulier à tous les maquis du nord Dijonnais. Lesquels, protégés, venaient se servir à la nuit tombante.

C'est à tous ces titres qu'Emile Montigny, mérite amplement cette reconnaissance, même si c'est plus de 62 ans après son décès. Ce qui ne retire rien à la force de ses engagements.

J'ajouterai qu'Emile Montigny, le 8 Septembre 1944, jour du combat de Messigny se permettra de sermonner de jeunes résistants venus du château de Vantoux, où ils étaient cantonnés, pour prendre position vers l'Hercule, au cas où les allemands franchiraient le barrage d'accès au village. Il leur expliquera leurs erreurs et les graves dangers pour tout le village et finira par les convaincre de regagner Vantoux.

**Merci Monsieur Montigny et soyez assuré que, de ce jour, vous ne pourrez plus être oublié, ce qui aurait été un comble. A jamais vous servirez l'honneur de Messigny-et-Vantoux et d'exemple, de référence, à toute la jeunesse d'ici et d'ailleurs. Vous qui traversiez tous les jours cette cour de récréation des garçons, face à votre habitation, pour rejoindre les instituteurs, vos secrétaires de Mairie, soyez honoré comme vous le méritez, elle est devenue "Esplanade Emile Montigny". Tout un honneur pour vous et vos descendants".**

Discours de M. G. Balliot



# Mai

## CCAS : Un repas des aînés tant attendu

Enfin ! Le jeudi 26 mai dernier, nos aînés ont pu se retrouver autour d'un repas organisé par le CCAS au complexe Roche-Suzon à Messigny-et-Vantoux. Entre la distanciation due à la pandémie, les retards de réouverture de la salle des fêtes, de nouveau la distanciation, les contraintes électorales, difficile de trouver une date ! Pour changer (mais aussi pour des raisons de planning, avouons-le) le repas a eu lieu un... jeudi, férié bien sûr, le 26 mai. L'occasion pour beaucoup de découvrir, dans son usage festif, une salle des fêtes totalement rénovée, avec un nouveau mobilier... "Les chaises sont très confortables" nous a-t-on rapporté ! L'avantage du printemps : une multitude de fleurs de toutes



les couleurs pour le plaisir des yeux. De magnifiques compositions ornaient chaque table. Même le temps était au beau...

Nous étions soixante-six attablés à ce repas. On a ressenti le vif plaisir de chacun à venir partager ce moment privilégié, temps de retrouvailles pour certains qui ne s'étaient pas vus depuis longtemps, en toute simplicité. Les convives ont apprécié le succulent repas concocté et servi par la maison Riandet, animé en chanson par la prestation appréciée de Bruno Lorenzon, dans une salle joliment décorée. Le petit côté *vintage* : chacun a pu repartir avec sa photo instantanée style années 70 ! "On a passé un bon moment" : c'est cela l'essentiel ! La vie, le partage. Merci à toute l'équipe du CCAS pour son investissement.

Rendez-vous est pris pour le prochain repas : le samedi 13 mai 2023.



Les membres du CCAS : Présidente : Françoise Gay

Vice-président : Olivier Couture

Autres membres du conseil municipal : Sébastien Bon, Camille Desarbres, Josiane Lencot, Isabelle Risso, Perrine Sachot.

Membres bénévoles : Marie-Paule Boudias-Bridel, Virginie Bruchon, Anne Galland, Rolande Galland, Régine Maurais, Danielle Ruiz.



Vente / Installation  
Maintenance / S.A.V

**Patrick  
Carvalho**



07.62.46.70.13



03.73.27.07.49



contact@mtc-maintenance.fr



www.mtc-maintenance.fr

◆ Porte de garage

◆ Portail

◆ VMC

◆ Niveleur de quai

◆ Electricité générale

◆ Contrôle des accès

◆ Automatisation

◆ Domotique

◆ Volet roulant

Aux Délices de Messigny



**Alexandre Moine**

Boulangerie - pâtisserie - traiteur - épicerie

03 80 35 45 38

2, place de l'église

Siret 839 413 564 00015

06 36 37 47 63

21380 Messigny et Vantoux

## Nouveau service : l'Agence Postale Communale



**Horaire d'ouverture :**  
Lundi : 13h30 - 15h30  
Mardi : 7h30 - 10h30  
Mercredi : 13h30 - 15h30  
Jeudi : 16h - 19h  
Vendredi : 13h30 - 15h30

Le 10 mai 2022, la commune a ouvert son agence postale communale. L'aménagement des locaux financé par La Poste permet de maintenir les services des opérations postales courantes avec des horaires adaptés aux besoins du public.

Pour mieux vous servir, la commune a étoffé l'équipe municipale en recrutant Mme Catherine Placet qui est en charge de l'accueil du public.

Sa convivialité et son sens du service sont reconnus unanimement par les utilisateurs. Les horaires sont appréciés par une grande majorité des usagers permettant de trouver un créneau de disponibilité sur la semaine malgré les contraintes

des habitants.

La fréquentation moyenne est en augmentation depuis l'ouverture.

## La soirée Jazz manouche le 7 mai 2022

Après un nouvel hiver marqué par le Covid, une soirée musicale dans la nouvelle salle des fêtes était la bienvenue. Avec le quartet "Nouvelle Adresse" nous proposant du swing et du Jazz manouche, nous étions assurés de vivre un bon moment de détente et festif.

En première partie, le trio de jazz manouche avec deux guitares et une contrebasse nous a offert les standards de Django Reinhardt repris à leur sauce ainsi que du blues et des compositions personnelles. En seconde partie le trio devient quartet avec la chanteuse interprétant des chansons françaises de



Gainsbourg, Salvador, San Severino et Sanson, jouées et chantées façon swing et jazzy ; les pieds font des claquettes sous les chaises. À l'entracte, le Centre de Connaissance Canine de Messigny-et-Vantoux nous a permis de nous désaltérer et de prendre un petit encas. Un grand merci à eux pour avoir rendu possible ce petit moment de convivialité.

Ce quartet des plus sympathiques voulait nous offrir une soirée bon enfant. C'est fait. La cinquantaine de personnes présentes est repartie revigorée par ce bon moment musical, avec la promesse qu'il y en aura d'autres.

**LA FERME DES MARCS D'OR**

Fruits et Légumes  
Œufs extra-frais  
fermier  
Crèmes de fruit



**Aux Halles de Dijon, mardi, vendredi et samedi**  
**Place de l'église de Messigny**  
les samedis matin  
**Tél / Fax : 03 80 35 45 12**



*L'Auberge des Tilleuls*  
03 80 35 45 22

8, Place de l'Eglise - 21380 MESSIGNY-ET-VANTOUX  
aubergedestilleuls21380@gmail.com

# Juin

## Extension de la zone 30 et travaux divers

Afin de répondre à la préoccupation des habitants concernant la vitesse jugée excessive dans le village et de favoriser une meilleure cohabitation entre piétons et automobilistes grâce à une prise de conscience soutenue de la dangerosité de la vitesse dans des rues et ruelles aux trottoirs étroits, peu adaptés à la circulation routière, un programme de rafraîchissement et d'extension de la zone 30 a été exécuté avant l'été.



Les marquages au sol ont été ponctuellement repris ou renforcés et de nouveaux radars ont été installés en juillet dans la Grande Rue et de nouveaux panneaux lumineux signalent les carrefours de la Corvée du Pont et de la rue des Carons. Nous espérons que ces investissements entraîneront chez les automobilistes un regain d'attention les incitant à lever le pied.

Voilà bien une idée qui occupe les esprits depuis des dizaines d'années, sans jamais apparaître dans le moindre projet concret. En réponse à notre interrogation concernant une telle réalisation, le Président du Conseil Départemental de la Côte-d'Or qui finance les travaux d'aménagement de voirie s'avère catégorique : *"La faiblesse relative des flux motorisés sur votre territoire (2000 à 2500 véhicules par sens sur la RD 996) conjuguée à une topographie complexe, ne rend malheureusement pas envisageable la matérialisation d'un contournement routier dont le coût serait très élevé"*.

Alors, d'autres solutions ? Moins onéreuses ? Plus partielles ?

# MAÇONNERIE - RÉNOVATION BÉTON ARMÉ

# POLI

**FONTAINE-LES-DIJON**  
**03 80 56 58 46**

# Juillet

## 14 juillet : les années se suivent mais ne se ressemblent pas.

Si l'année dernière, nous faisons face à la pluie, cette année la fête du 14 juillet s'est déroulée sous une forte chaleur. Les animations proposées ont été adaptées afin que chacun des participants puisse profiter au maximum de leur journée. La place de l'église était animée le soir du 13 juillet : avec la possibilité pour chacun de manger avant de participer à la descente aux flambeaux (plus de 200 lampions ont été distribués aux enfants). Après le tir du feu d'artifices, la nuit s'est terminée par un bal organisé par le comité des fêtes.

Les festivités se sont prolongées le 14 juillet, avec l'installation de jeux géants en bois dans la salle des fêtes pour profiter de sa fraîcheur. Les courageuses équipes inscrites au concours de pétanque, organisé par le Comité de Jumelage, se sont affrontées pour gagner la fameuse rosette géante.

La commune remercie le Comité des fêtes et toutes les personnes qui se sont mobilisées pour l'organisation de cet évènement.

## Présentation du comité des fêtes de Messigny-et-Vantoux

Depuis mai 2022, le comité des fêtes de Messigny-et-Vantoux a repris du service avec un nouveau bureau dont le président est Nicolas Chastin.

Cette association a pour vocation à contribuer à l'animation du village en proposant des événements festifs tels que le bal de la Fête Nationale ou encore la Fête de la Musique. Ainsi pour sa première manifestation, le comité a organisé et animé le bal du 13 juillet 2022 dans la salle des fêtes du complexe



Roche-Suzon.

Un pot de rentrée a ensuite été offert par le comité sur la place de l'Eglise le Vendredi 23 septembre 2022. En cette belle soirée d'automne, petits et grands se sont réunis dans la joie et la convivialité.

Nous remercions nos bénévoles qui ont participé à ces deux événements avec implication et comptons sur vous pour rejoindre un groupe dynamique avec vos idées, vos envies et votre entrain.

Dès à présent, retenir les dates des prochaines manifestations :

- samedi 4 mars 2023 avec une soirée repas dansant
- samedi 24 juin 2023 pour la Fête de la Musique
- jeudi 13 juillet 2023 pour le bal de la Fête Nationale.

Enfin, sachez que le comité des fêtes propose aux habitants la location de vaisselle.

Alors n'hésitez pas à nous contacter : [comite.fetes.mv@gmail.com](mailto:comite.fetes.mv@gmail.com) et sur instagram : [cdfetesmessigny](https://www.instagram.com/cdfetesmessigny)

## Les Amis des Bêtes - Refuge de Jouvence

La SPA-Les Amis des Bêtes située à 5 km de Messigny sur la route de Val-Suzon recueille en moyenne 350 animaux par an, chats et chiens, trouvés, abandonnés, saisis par la justice.

Après avoir été vaccinés, ils sont stérilisés, identifiés et sont proposés à l'adoption. Beaucoup retrouvent une famille pour prendre soin d'eux et les aimer, nous les suivons dans leur nouvelle vie, avec plaisir. La SPA-Les Amis des Bêtes propose également un service pension chiens et chats tout au long de l'année. Au fil des années un partenariat s'est créé avec d'autres refuges surchargés pour s'entraider et donner une seconde chance à ces petits délaissés.

**Trois Portes Ouvertes à ne pas manquer :** les 1<sup>er</sup> week end de juin, d'octobre pour la St François d'Assises, fête mondiale des animaux et de décembre pour le Noël des animaux ...

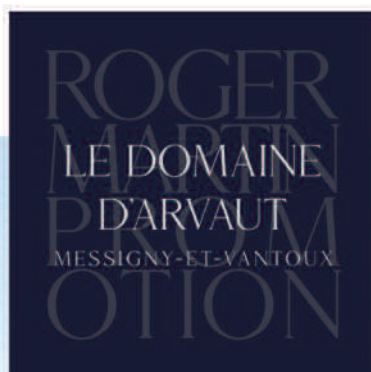
Lors de ces manifestations, des animations sont proposées, mais aussi buvette, petite restauration. Toute l'année les animaliers et bénévoles vous accueillent de 14 h à 18 h (17 h du 1<sup>er</sup> novembre au 31 janvier) sauf jeudi, dimanche et jours fériés. Ils sont à votre service pour vous présenter les animaux, vous conseiller pour une adoption... Vous pouvez retrouver tous nos petits protégés, nos actions et manifestations en photos sur le site du refuge :

[www.spa-messigny.fr](http://www.spa-messigny.fr)

S.P.A. LES AMIS DES BETES. Refuge de Jouvence Route de Val-Suzon

21380 Messigny-et-Vantoux - Tél : 03 80 35 41 01 - [refugedejouvence@gmail.com](mailto:refugedejouvence@gmail.com)





**LE DOMAINE D'ARVAUT À MESSIGNY-ET-VANTOUX : DES MAISONS D'ARCHITECTE  
CONCILIANT GRAND STANDING ET BUDGET PRIMO-ACCÉDANTS**

ROGER MARTIN PROMOTION est née de la volonté de deux chefs d'entreprise dijonnais, Vincent MARTIN et Raphaël MERCUSOT, d'unir leurs compétences afin de réaliser des programmes immobiliers originaux, qui répondent à l'évolution des modes et vie, des usages et des besoins des résidents. L'ambition est de concevoir, commercialiser et réaliser des projets mieux connectés aux enjeux environnementaux et sociétaux, d'y intégrer des innovations, en s'entourant des partenaires les plus compétents du secteur immobilier régional, parmi lesquels les sociétés de construction du Groupe ROGER MARTIN.

Au-delà de la conception et la construction de résidences de standing et de services, ROGER MARTIN PROMOTION entend avant tout bâtir une relation de confiance avec les élus, ses clients et ses partenaires.



PROMOTION IMMOBILIERE - AMENAGEMENT FONCIER

[www.rogermartinpromotion.com](http://www.rogermartinpromotion.com) • 03 80 70 07 70

# Août

## Les premiers projets participatifs

La commune a fait le choix de consacrer cette année la somme de 30 000€ pour des projets initiés par des administrés, soit un coût d'une quarantaine d'euros par foyer. Deux projets citoyens ont été déposés.



Le premier est à l'initiative d'un élève de CE1, qui a lui-même adressé une lettre à Mme le Maire, avec l'appui de l'ensemble de sa classe. Il consiste en l'installation d'une structure de jeu en forme de toile d'araignée semblable à celle qu'il a pu apprécier au Creusot où habitent ses grands-parents. Il propose de l'installer à proximité du city-stade.

Cette démarche nous ayant enthousiasmés, ce projet sera réalisé lors de l'aménagement de la plaine Roche-Suzon, ce qui permettra de mutualiser le coût de réalisation avec les travaux en cours.

Le deuxième projet consiste à aménager un espace vert rue des Charmes, pour en faire une zone de repos pour les promeneurs et de

détente sportive pour les jeunes. Ce dossier a été très bien préparé par une famille et trouvera sa place dans ce quartier en cours de densification. Il comprend l'installation de bancs et d'agrès sportifs.

L'achat des équipements est en cours de réalisation, l'aménagement devrait être finalisé dans le courant du premier semestre 2023.



Individuels, groupes, à la carte,  
départs régionaux.  
Pour vos voyages, choisissez les  
conseils d'un professionnel.

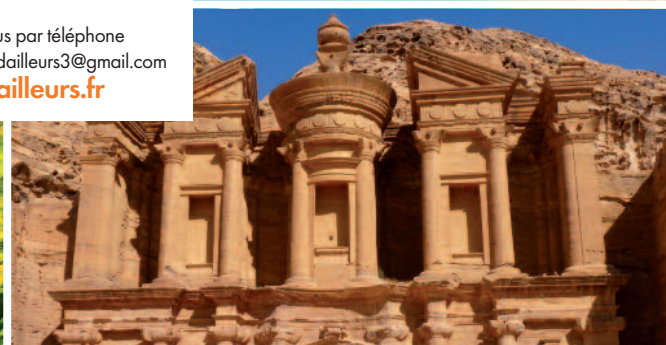


**Vision  
d'Ailleurs  
voyages**

A votre disposition  
**Céline et Chloé**  
**03 80 55 18 23**

**Ouverture de l'agence :**  
Lundi 14h/18h 30  
du mardi au vendredi 9h/12h - 14h/18h 30  
Afin de prendre le temps  
pour l'élaboration de vos projets de voyage,  
**UNIQUEMENT sur rendez-vous.**

Contactez-nous par téléphone  
ou par mail : [visiondailleurs3@gmail.com](mailto:visiondailleurs3@gmail.com)  
[visiondailleurs.fr](http://visiondailleurs.fr)



# Septembre

## Les Journées Vertes 24 et 25 septembre 2022

Organisées conjointement par les commissions “environnement” et “vie associative, animation, vie scolaire”, les Journées Vertes ont pour objectifs de sensibiliser les habitants de la commune aux gestes écologiques afin de protéger notre environnement.

Plusieurs expositions et animations ont eu lieu durant ces deux journées, autour de trois thèmes résultant de rencontres durant l'année :

- la proposition faite à Stéphane Bujadoux par un membre des deux commissions de venir présenter son périple cyclo-solaire ;
- un “café-compost” organisé par le SMOM d'Is-sur-Tille ;
- l'exposition Forêt d'Exception à Saint-Seine-l'Abbaye.

### Un tour d'Europe en vélo solaire, oui c'est possible !

Stéphane Bujadoux est venu nous présenter son périple à travers l'Europe avec un vélo solaire qu'il a conçu pour la 4ème édition de l'aventure du circuit sportif le Sun Trip Tour ! Il a traversé l'Europe de Bruxelles à Riga en passant par la Hongrie jusqu'en Roumanie. Ce sont les différentes étapes de ce voyage que Stéphane Bujadoux nous a fait découvrir à travers une exposition qu'il a lui-même réalisée. On a pu découvrir ses rencontres, les savoureuses petites anecdotes sur une quinzaine de panneaux retraçant la chronologie de son parcours. Un vélo à disposition permettait de faire défiler sur un écran, un casque audio sur les oreilles, des paysages et des villes aux architectures surprenantes.

Deux vidéos des voyages de 2021 et de 2022 nous ont dévoilé à quel point cette aventure marque les participants par ces belles rencontres qu'ils évoquent avec beaucoup d'émotions qui viennent aussi toucher le spectateur. Stéphane Bujadoux a pensé à tout le monde, aux enfants et aux parents. En nous faisant partager cette belle aventure sportive et humaine, il nous invite à réfléchir sur les mobilités douces et les avantages de l'énergie solaire.



### La gestion et le circuit des déchets :



Compostage : “pourquoi et comment composter ?” Joëlle Masson, Maitre-Composteur et consultante en gestion de biodéchets a animé le temps d'un après-midi un atelier pédagogique sur le compostage. C'est avec beaucoup de passion qu'elle nous a sensibilisés à la démarche de réduction de nos déchets ménagers en nous indiquant le comment et le pourquoi d'un compostage de qualité, qu'il soit individuel ou partagé. Et si on installait une (ou plusieurs) placette de compostage partagée dans la commune avec l'accompagnement du SMOM d'Is-sur-Tille ?

**ATTENTION : À partir de 2024, les déchets biodégradables devront pouvoir être triés par les ménages (article L541-21-1 du code de l'environnement). Dans le cadre des Journées Vertes, un questionnaire a été proposé aux habitants qui seraient intéressés par le compostage collectif. Nous profitons donc de la distribution de ce bulletin pour vous joindre une information et le questionnaire à déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie.**

# Septembre



- Une exposition "Les déchets en question" réalisée par le SMOM, a complété l'atelier avec six panneaux présentant les différents thèmes :
- Définition et historique des déchets,
  - Définition et valorisation des biodéchets,
  - Problèmes liés au plastique et prise de conscience de sa nocivité,
  - Signification des logos d'emballage et filières de retraitement,
  - Tri sélectif : que deviennent les déchets ?
  - Fonctionnement d'un centre de tri.

## L'exposition "Les Forêts d'Exception\*" de la Réserve Naturelle Régionale (RNR) Val Suzon

Cette exposition présente la forêt d'exception du Val Suzon à travers le portrait de neuf acteurs majeurs qui ont contribué à sa labellisation "Forêt d'Exception". \* (Voir article page 5)

## Ciné-Cyclo

En parallèle à ces journées vertes, à l'initiative de la Réserve Naturelle Régionale et Forêt d'Exception, une soirée ciné-cyclo a eu lieu le samedi. Le public a tour de rôles a pédalé et permis la diffusion d'un documentaire sur le faucon pèlerin, suivi d'un riche débat.



## Opération "Nettoyons la nature"



Nous étions une quarantaine, parents et enfants, à participer à l'opération "Nettoyons la nature" initiée par les centres E. Leclerc ce dimanche 25 septembre.

Les équipes, formées de volontaires et de conseillers municipaux, ont sillonné les rues et chemins du village ainsi que le lit du Suzon. Ce sont environ 250 kg de déchets qui ont ainsi été collectés ! La matinée s'est terminée par un moment de convivialité. Merci à tous, et bravo aux enfants, qui n'étaient pas en reste pour dénicher les moindres déchets disséminés un peu partout.

# Septembre

## Journée sur la valorisation paysagère



Pour mieux impliquer les communes dans l'amélioration du cadre de vie et le respect de l'environnement, des journées sont organisées par "Côte-d'Or, j'adore", agence du Département en charge de la valorisation paysagère. Deux représentants de la commission environnement-développement durable ont assisté au dernier rendez-vous de l'année qui a eu lieu dans le cadre magnifique de l'abbaye de Fontenay.

Au programme, une conférence intitulée "comment concevoir des massifs, des aménagements paysagers à base de plantes pérennes et de grande qualité esthétique", suivie l'après-midi d'ateliers destinés à rendre plus vivants ces massifs. Comment composer un massif ? Comment lui donner de la dynamique ? Comment disposer les fleurs en tenant

compte des couleurs, du lieu choisi, des besoins en eau, en main d'œuvre ? Autant de conseils précieux que les deux représentants de notre village ont bien retenus pour mettre en place et embellir les nouveaux parterres envisagés par la commission environnement-développement durable.

**NOUVEAU**

**COMME  
À LA MAISON !**



**CAMBROUSSE**  
CO - WORKING

19 Rue du Champ Passavent  
21380 Messigny-et-Vantoux

**06 09 66 01 81**  
[www.cambrousse-coworking.com](http://www.cambrousse-coworking.com)

**• LE LOFT-GALERIE / 8 postes de travail dans un espace design lumineux**  
**• L'ATELIER / location de salle pour réunion, séminaire, formation**

**• PRIVATISATION POUR EVENEMENTS D'ENTREPRISE •**

Louer **LE LOFT-GALERIE** (capacité : jusqu'à 20 personnes)  
et/ou **L'ATELIER** (capacité de 8 personnes)  
Prestations d'accueil sur demande : pause café, viennoiseries, jus de fruits,  
bouteilles d'eau, plateau-repas, goûter...

7j/7 • 8h/22h • Parking & Wifi gratuits

# Octobre

## Requalification de la rue du Stade et de ses abords

L'aménagement de l'extrémité de la rue du stade a débuté fin octobre 2022. La réalisation de ce projet répond aux objectifs suivants :

- Proposer une offre de stationnement suffisante au bon fonctionnement des équipements grâce à la création de 59 places de parking dont 2 PMR et une livraison,
- Faciliter la circulation rue du Stade en créant une voie de sortie du complexe par le Chemin du Bas des Vignes,
- Englober la totalité des infrastructures du complexe (salle des fêtes, salle de sport, city-stade, stades d'honneur et d'entraînement, skate-park et courts de tennis...) dans un même ensemble,
- Tenir compte du contexte paysager et environnemental du Val Suzon en y intégrant le projet grâce à la création de noues végétalisées et la plantation de nombreux arbres d'essences variées,
- Faciliter l'accès au complexe sportif grâce à la création d'une seconde liaison piétonne depuis la rue du Moulin et une nouvelle passerelle sur le Suzon,
- Inciter les déplacements à pied, à vélo, trottinette, etc...Grâce à ce dispositif de liaisons douces permettant de relier le complexe au reste du village,
- Rattraper la différence de niveaux du terrain d'entraînement de football,
- Rapprocher le complexe sportif de l'école et sécuriser le trajet.

Le coût de cette opération s'élève à 656 315 TTC soit 546 929 € HT pour un autofinancement par la commune estimé à 363 064 € HT soit quatre-vingt euros HT par foyer par an sur 6 ans.

Bilan Provisoire : Décembre 2022

Coût Total : 546 929 € HT  
Recettes 183 865 €

656 315 € TTC

Département	45 000 €
DSIL	50 676 €
Région	50 000 €
PSV	30 000 €
Amende de police	8189 €

Majoritairement  
pour l'aménagement  
paysagé et les  
voies douces

Bilan 363 064 € HT

Soit reste à charge HT de 66 % - Pourcentage de subvention 34 %.

A ce coût HT, il faut rajouter la part non récupérable de la TVA.



**Gelec**

Electricité générale - Industrielle - Tertiaire

**SARL GELEC**

11, Allée des Frênes  
21380 MESSIGNY-ET-VANTOUX

**Tél : 06 32 70 23 89 - Tél : 03 80 73 62 35**  
**E-mail : sarlgelec@gmail.com**

# Octobre

## Restructuration et bilan des travaux de la salle des fêtes

Le coût de cette opération s'élève à 3 444 034 € TTC soit 2 870 029 € HT pour un autofinancement par la commune de 1 064 683 € HT soit deux-cent-trente-six euros HT par foyer par an sur 6 ans.

Bilan Définitif

Coût Total : 2 870 029 € HT

Recettes 1 805 346 €

3 444 034 € TTC

DETR

Conseil département CO

REGION (sport)

REGION (avec contrat de ruralité)

LEADER repris par REGION

DSIL

SICECO

656 421 €

396 500 €

20 000 €

118 000 €

277 425 €

317 000 €

20 000 €

Bilan 1 064 683 € HT

Soit reste à charge HT de 37% - Pourcentage de subvention 63 %.

A ce coût HT, il faut rajouter la part non récupérable de la TVA.

NOUVELLE  
RENAULT MEGANE E-TECH  
100% électrique

HI-808-MO

A XXg CO<sub>2</sub>/km

Pensez à covoiturer #SeDéplacerMoinsPolluer

**GARAGE LAFOY MESSIGNY**  
17 rue des Murgers - 21380 Messigny et Vantoux

**03 80 35 40 01**  
renaultlafoymessigny21@gmail.com

# Octobre

## Bancs nouveaux et rénovés

Messigny-et-Vantoux est un village étendu sillonné par de nombreux promeneurs.

Afin de leur offrir des haltes propices au repos, à la causerie voire même au grignotage, la commission environnement - développement durable a envisagé d'installer des nouveaux bancs qui manquaient dans les endroits fréquentés et de rénover les anciens qui le nécessitaient.

Cette année, dix nouveaux bancs, ont été installés entre le terrain du BMX, la rue des Alisiers et la rue Passavent, ainsi que deux autres devant la salle des fêtes avec une attention toute particulière portée aux emplacements et à leur design. Dans le même temps, la commission a initié la rénovation des anciens bancs du village en associant les habitants des quartiers.

Un banc a été choisi pour servir de test ; il s'agissait de voir l'effet rendu par les couleurs choisies. Auparavant, un code couleur destiné à marquer l'identité du village a été adopté : pourquoi pas les couleurs du blason de Messigny-et-Vantoux ?

Suite à la distribution d'un flyer aux habitants du quartier de la rue des Vignottes, cinq personnes ont participé à la rénovation. Le ponçage et la peinture ont permis de rajeunir le banc. Puis, le panneau d'affichage, en très mauvais état, est passé aussi entre les mains des bénévoles très motivés.

Le jour de l'installation définitive, au vu du résultat, bénévoles et conseillers aidant au projet ont manifesté leur enthousiasme et sont prêts à poursuivre l'aventure.

Un grand merci à ceux qui ont donné de leur temps pour rendre ce projet réalisable.



## Affichons nos couleurs



## Remplacement de la clôture de l'école maternelle



Profitant des vacances de Toussaint, l'entreprise VIELLARD a effectué les travaux de remplacement de la clôture de l'école maternelle par un dispositif doté de panneaux en lamelles occultantes de 1,90 m de hauteur. Cette réalisation, recommandée par un référent sécurité de la gendarmerie nationale, s'avère plus protectrice pour les enfants que ne l'était la clôture d'origine.

Examiné en Commission Travaux le 8 juin 2022 et approuvé en Conseil municipal le 4 juillet 2022, le projet représente une dépense de 14 127 € (HT) subventionnée pour un montant de 6 000 € dans le cadre de l'appel à projets Village Côte-d'Or 2022, laissant à la charge de la commune un autofinancement de 8 127 € (HT).

# Octobre

## Aménagement de venelles en voies douces

En avril 2021, la commune avait sollicité le CAUE de Côte-d'Or pour lui demander de fournir un pré-diagnostic concernant la remise en état de deux ruelles piétonnes, la rue Traversière et la ruelle du Suzon. Les données recueillies ont permis de définir les enjeux et de formaliser une base de réflexion pour la Commission Travaux réunie le 11 février 2022 et la création d'une mission d'étude votée lors du Conseil municipal du 14 mars. Celle-ci a proposé à la commune un premier projet concernant la ruelle du Suzon examiné en commissions conjointes Travaux et Environnement le 7 novembre et une estimation financière de 100 985 € ayant fait l'objet d'une demande préalable de subvention examinée en Conseil municipal le 26 septembre.



Outre que ces deux venelles, actuellement à l'abandon, présentent une réelle qualité paysagère (murs en pierres sèches, jardins, ouverture sur le Val-Suzon, etc.) justifiant une requalification, elles constituent également une opportunité pour la création de dessertes dédiées aux mobilités douces en alternative à l'axe routier D 996 où la circulation est importante. Elles réduisent la longueur du trajet pour se rendre au groupe scolaire et à la gendarmerie, depuis le centre-bourg et proposent aux piétons des circulations sécurisées qui seront améliorées lorsque les travaux d'aménagements des carrefours Suzon-Saussy et de la place de l'Eglise seront exécutés.

## Aménagement des carrefours

Suite à de la réunion de la Commission Travaux et Circulation du 13 janvier et à la réunion publique organisée le 28 février, des propositions de sécurisation des carrefours ont été présentées dans l'objectif de contenir la vitesse des automobilistes lors de la traversée du village. Ces suggestions, bien accueillies par les habitants venus débattre, ont ensuite été examinées par la MiCA du Conseil départemental de la Côte-d'Or (CD21) qui a délivré des avis favorables en avril 2022. En ce qui concerne le carrefour Maladière - Corvée du Pont, l'avis précise que *“cet aménagement contribuera à donner de la lisibilité à cette intersection et à la pacifier, (...) le projet pourrait intégrer un dévoiement de la chaussée offrant plus d'espace aux piétons sur le trottoir Est”*. L'avis préconise par ailleurs la réalisation d'une expérimentation.

Le 4 octobre 2022, à la demande de la commune, en application des recommandations de la MiCA et d'un principe de bon sens approprié à tout projet de modification de voirie ayant un impact sur la circulation, un aménagement provisoire a



donc été installé par le CD21 au carrefour Maladière - Corvée du Pont afin d'expérimenter non pas le projet de sécurisation du carrefour lui-même (création d'un dévoiement et/ou d'une chicane sur la rue de la Maladière...) - car celui-ci supposait en effet la suppression préalable du rond-point central - mais afin de tester la présence d'un stop et le meilleur emplacement sur la place (Nord vs Sud) d'un remodelage éventuel (cf. fig. 1) consécutif à cet aménagement.

# Octobre

## Aménagement des carrefours ... suite

Par ailleurs, le CD 21 nous a également recommandé d'éprouver un élargissement du trottoir au carrefour Val Suzon - Saussy.



Fig. 1. Carrefour Maladière - Corvée du Pont. Esquisse réalisée par O. Couture pour une proposition d'aménagement présentée en réunion publique le 28 février 2022.

L'expérimentation qui a duré un mois a confirmé, dès l'issue de la première semaine, l'inutilité d'un stop rue de la Corvée du Pont. Celui-ci, rassurant les usagers de la rue de la Maladière, constituait une injonction contradictoire en les invitant à presser sur l'accélérateur dans une zone où la vitesse est limitée à 30 km/h.

Les deux tests alternatifs offerts par la place actuelle (au nord vs au sud du terre-plein central) ont mis en évidence des aménagements possibles de cet espace en lien avec les modifications de la rue de la Maladière.

Quant à un possible réaménagement de la place elle-même, principal objet du test, à savoir examiner le meilleur emplacement pour créer d'éventuels nouveaux espaces (parkings supplémentaires et zone végétalisée) résultant des modifications de la rue de la

Maladière, aucun des deux secteurs (nord ou sud du terre-plein central) n'apparaît le mieux situé. En revanche, la suppression du rond-point central dans sa structure actuelle, devrait être étudiée dans une logique globale de renforcement de la sécurité rue de la Maladière et de restructuration de la place.

Un élargissement du trottoir au carrefour de la rue de Saussy et de la rue de Val Suzon afin de sécuriser mieux encore le déplacement des piétons en provenance de la rue Traversière pour se rendre de l'autre côté de la rue et, par exemple, rejoindre l'école, entraîne mécaniquement une gêne de la circulation. Une approche intégrant simultanément l'aménagement de la rue Traversière et le carrefour dans une vision globale serait peut-être mieux adaptée à la mise en sécurité des déplacements doux dans ce secteur.

Enfin, un secteur qui n'a pas donné lieu à la mise en place d'un aménagement transitoire est celui de la Grande Rue au carrefour avec la rue des Ecoles et celle de Val Suzon. L'aménagement d'une chicane sur la Grande Rue, avant la rue des Ecoles, devrait réduire le trafic rue des Lavières en détournant vers la rue de Val Suzon puis de Saussy un certain nombre d'usagers qui se rendent au Pôle Santé (cf. fig. 2).

Sur les conseils de la MiCA, l'ensemble de ces projets d'aménagement des carrefours a ensuite été confié à l'ICO (Ingénierie Côte-d'Or) dans le cadre d'une mission d'Assistance à Maîtrise d'ouvrage (AMO) qui a établi un dossier de consultation nécessaire au choix d'un bureau d'étude spécialisé et au suivi de ses prestations.

Le prestataire retenu, le Bureau d'Aménagement Foncier et d'Urbanisme (BAFU) a commencé ses travaux et nous espérons vivement voir se réaliser ces aménagements favorables à la sécurité de tous, au cours de l'année 2023.



Fig. 2. Carrefour Gde rue - Lavières - rue des Ecoles. Esquisse réalisée par O. Couture pour une proposition d'aménagement présentée en réunion publique le 28 février 2022.

**ETS**  
EuroTransSécurité

24h  
24

rondes - gardiennage  
interventions sur alarme

Route départementale 996 - 21380 MESSIGNY ET VANTOUX  
Tél : 03 80 44 97 00 - ets@euro-trans-securite.fr  
[www.eurotranssecurite.com](http://www.eurotranssecurite.com)

PROTEGER LES BIENS ET LES PERSONNES

# Novembre

## Atelier décoration de Noël de 7 à 77 ans.

La commission vie associative-vie culturelle a voulu renouveler l'expérience, proposer un nouvel atelier décoration de Noël avec les supports préparés par les bénévoles.

À 14 h pile, accompagnée de sa maman, la petite Olivia arrive et lance à la cantonade que ses copines vont bientôt arriver. Elle s'installe vite à une table, prend rondelles, peinture, pinceau et se met à la tâche. Une quinzaine d'enfants la suivront cet après-midi, certains étaient déjà là l'an dernier. Les mamans aident tout en discutant et certains papas se prêtent aussi à l'exercice.

Un atelier "réparations" a été mis en place : les étoiles fabriquées l'an passé avec des baguettes en bois sont ressorties de guingois des cartons et nécessitent d'être rafistolées. Des villageois qui se surnomment eux-mêmes "les seniors" s'attellent alors à les remettre d'aplomb. Bientôt rejoints par des jeunes papas et leurs enfants. L'intergénérationnel fonctionne spontanément.

Une autre tâche consiste à coller des rondelles peintes ce jour sur les sapins blanchis la veille. Un des bénévoles présents a commencé avec son pistolet. L'entreprise intéresse Raphael et Simon, six ans ; ils tiennent absolument à coller leurs rondelles. Sous le préau, d'autres enfants avec des gabarits font des étoiles ou des boules sur les sapins qui trouveront bientôt leur place à différents endroits du village.

À 17 h, ce dimanche 20 novembre, tous les sapins sont décorés, toutes les rondelles confectionnées par nos bénévoles assidus sont peintes. Elles attendent le dimanche suivant pour être suspendues sur les sapins de la forêt éphémère.



## Décoration des sapins de la forêt éphémère



Une forêt éphémère de vingt-trois sapins a de nouveau été plantée place de la Mare. Elle n'attend que les enfants pour l'orner de toutes leurs magnifiques décorations faites la semaine précédente.

Le rendez-vous le dimanche 27 novembre a été donné. Les cartons de décorations sont installés. Dès 15h30, de nombreuses familles arrivent. Certains enfants ont déjà participé à ce moment, d'autres découvrent.

Tous s'empressent d'aller accrocher rondelles et boules de Noël aux sapins, aidés par leurs parents, les bénévoles et des conseillers présents.

Ce petit moment singulier proposé aux enfants et à leurs parents semble être bien apprécié et donne l'occasion d'échanger entre adultes, de mieux se connaître.

## Drone, vous avez dit drone ?

Depuis quelques jours vous avez pu remarquer que des drones évoluent à proximité de la salle des fêtes de Messigny-et-Vantoux.

En effet depuis un mois, dans le cadre de son développement national, Drone Expertise Centre s'est installé dans les locaux de Cambrousse Coworking. Cette entreprise est spécialisée dans l'exploitation des drones pour l'audiovisuel mais aussi pour des applications techniques innovantes : levé topographique LIDAR ou par photogrammétrie, modélisation 3D, inspections thermiques (isolation, photovoltaïque), démoussage de toiture, suivi de la vigueur de la végétation et des parcelles agricoles. Également un centre de formation pour devenir télépilote de drone ou se spécialiser a été créé.

Toute l'équipe met au service de ses clients des solutions innovantes avec l'outil drone.

# Novembre

## Requalification du centre-bourg : désignation d'une commission d'élus.

La municipalité souhaite mener une requalification de ses bâtiments communaux du centre-bourg. Ceux-ci doivent faire l'objet de transformations permettant l'accès aux personnes à mobilité réduite et d'adaptations aux normes d'isolation énergétique. Il s'agit de la mairie, dont les bureaux sont à l'étage, de la poste, qui n'est occupée que par un bureau et le logement en étage, et de l'ancienne école élémentaire désaffectée.

L'avenir et les affectations de ces bâtiments conditionneront l'aménagement du site dans son ensemble. Celui-ci, composé d'une esplanade, de l'ancienne cour d'école et d'un grand jardin en contrebas, devrait être également transformé et mis en valeur.

Dans ce contexte, un groupe de pilotage, le CoPiL-2R2A composé de dix élus, majorité et opposition, et présidé par le Maire, Françoise Gay, a été constitué. Il travaillera en liaison avec la CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) sur l'ensemble du projet dans un souci de démarche cohérente. La première réunion s'est tenue le 30 novembre 2022 à la mairie de Genlis pour un retour d'expérience de la commune, engagée elle aussi dans un projet présentant des similitudes avec le nôtre.

## Toilettage de la couverture de l'église

Le démoussage de la toiture de l'église a été réalisé fin novembre par l'entreprise G.M Construction dont le siège est à Oslon en Saône-et-Loire. La dernière intervention remontait à une douzaine d'années. La mousse, présente sur les trois pans les plus exposés (125 m<sup>2</sup>), a été retirée par action mécanique avant que l'ensemble de la couverture (546 m<sup>2</sup>) subisse un traitement par pulvérisation d'un produit fongicide dépourvu de chlore et d'acide. Le résultat définitif devrait être obtenu dans un délai de 12 à 24 mois. L'application d'un hydrofuge incolore protégera la toiture contre un retour rapide de la mousse. Le coût de l'opération s'élève à 8 875 € HT (10 650 € TTC).

## Les employés communaux



De gauche à droite : Devant : Yvon Zalewsky, Lysiane Favier, Maëlle Belloncle, Catherine Placet  
Derrière : Adrien Combe et Dylan Charlemagne.

Suite au départ en retraite de Madame Isabelle Aubry dont le poste sera occupé désormais par Dylan Charlemagne, Maëlle Belloncle a été recrutée pour être plus particulièrement en charge de l'urbanisme.

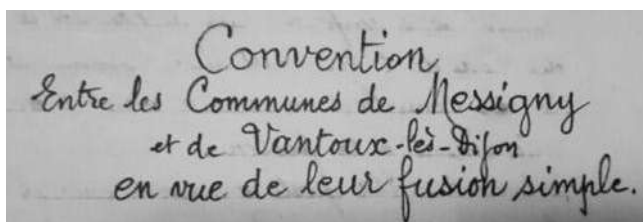
# Décembre

## Distribution de cadeaux gourmands de fin d'année à nos aînés

Le repas des aînés a pu être organisé de nouveau. Les habitants du village de plus de 75 ans qui ne peuvent pas ou ne souhaitent pas y participer se sont vus offrir un cadeau de fin d'année contenant quelques gourmandises festives. Après avoir sélectionné pour eux des produits de préférence locaux auprès de la chocolaterie-pâtisserie Manière, les membres du CCAS ont livré les cadeaux à domicile.

Nous espérons que ces cadeaux gourmands auront égayé aussi bien les papilles par la dégustation de mets gourmets que les cœurs par la contemplation d'un dessin réalisé par un enfant de l'école, glissé à l'intérieur du joli paquet

Toute l'équipe du CCAS souhaite une bonne année 2023 aux habitants de Messigny-et-Vantoux.



représentaient le Conseil Départemental et de Mme Catherine Refait-Alexandre suppléante de Didier Martin député. Les élu(e)s des conseils municipaux successifs depuis 1972 avaient été convié(e)s et une bonne cinquantaine d'entre eux étaient présent(e)s



Les maires successifs de Messigny-et-Vantoux depuis la fusion : Henri Revol, Jean-Pierre Potron, Vincent Leprêtre et Françoise Gay

Devant l'assistance, M. Henri REVOL premier maire de Messigny-et-Vantoux a salué cette belle attention et a su avec passion et dans le détail retracer l'historique de la fusion des deux villages, officialisée après plusieurs mois de réflexions approfondies. Un moment convivial a clos cette cérémonie.

Le samedi 17 décembre sous l'impulsion de Mme le Maire, Françoise Gay, a eu lieu la commémoration des 50 ans de la fusion simple de Messigny avec Vantoux-lès-Dijon en présence de Mme Patricia Gourmand et de M. Patrick Chapuis qui

L'après-midi une balade contée a emmené symboliquement une

trentaine de personnes du lavoir de la place de Vantoux à celui de la rue du moulin. Merci à Hélène Pithon et Rolande Galland qui malgré le froid ont passionné l'auditoire ! Tout le monde s'est ensuite retrouvé au complexe Roche-Suzon pour partager un goûter chaleureux.



# Etat civil

# Faire-Part

## Naissances

Nina RIPORELLA	31 décembre 21
Andrea PHILIPPOTEAUX	17 février 22
Siloé MICHIELS	21 mars
Joséphine JACQUEL	8 avril
Maylone TASSIN	18 avril
Roxane RATHEAU	30 avril
Arthur VATOUX	11 mai
Léandre COLLIN	28 juin
Béryle PASCAL	27 juillet
Eden GILLOT	6 août
Abel-Mencia AFONSO-GUILLOUËT	11 août
Lucas MARCHANT	28 septembre
Léandre MOULIN	7 octobre
Basile HUGON	11 novembre



Pauline DEMONT et Sylvain FAVELIER	2 avril
Corinne BOUDET et Christian ZONA	8 avril
Elise CORNOT et Adrien BOGNIAUX	7 mai
Nathalie COMPAROT et Denis LESCUYER	28 mai
Alice PAWLOWSKI et Mathis MAURAI	10 juin
Agnès PUIGRENIER et David ROTH	6 juillet
Estelle LAURITO et Florent BOULET	23 juillet

## Mariages

## Décès

Simone LAMBOLEY	30 décembre 21
Luc BONNEAU	7 janvier 22
Chantal MALGRAS	19 mai
Lydie SUTY	1er juillet
Francine SACHOT	7 août
Madeleine COGNIARD	13 août
Marie-Claude COAT	24 août
Geneviève FORASTE	15 octobre
Gérard FAVATA	16 décembre



**FLEURISTE - DÉCORATRICE**





*Aline*

**SA BOUTIQUE**

35-37, rue d'Ahuy - DIJON  
Tél 03 80 55 37 11

# Réalisations dans la commune

## Une valeur de référence

Réalisations	Coût annuel	Economie annuelle	Coût moyen estimé par foyer par an
<b>COMPLEXE ROCHE-SUZON</b> (débuté en 2019)	Deux cent trente six(1) euros Hors Taxe par foyer par an sur 6 ans Subventions chiffrées		236 €
<b>PROJETS PARTICIPATIFS</b>	Au plus disant, une quarantaine d'euros par foyer par an (2)  Subventions non chiffrées		40 €
<b>VOIRIES PLAINE ROCHE-SUZON</b>	Quatre-vingt euros Hors Taxe par foyer par an sur 6 ans (3)  Subventions chiffrées		80 €
<b>ECLAIRAGE PUBLIC</b>		20 € (4)	

(1) : Extension-restructuration de la salle des fêtes et construction d'un espace sportif devenant le complexe Roche-Suzon : 3 444 034 € TTC pour un autofinancement de 1 064 683 € HT au vu des subventions sollicitées.

(2) : 2 projets participatifs sont proposés par les administrés chaque année pour une somme allouée de 30 000 €.

(3) : Voiries Plaine Roche-Suzon : le coût de cette opération s'élève à 615 611 € TTC pour un autofinancement estimé à 363 064 € HT au vu des subventions sollicitées.

(4) : L'économie annuelle résultant de la suspension de l'éclairage nocturne s'élève à 16 000 € (hors hausse énergétique sur le contrat en cours).

Remarque : Les réalisations ne se reconduisant pas d'une année sur l'autre sont étalées sur la durée d'un mandat soit 6 ans.

**Ce bulletin municipal est réalisé grâce à l'aide des annonceurs.  
Faites-leur confiance en leur accordant, en priorité, vos achats et vos travaux**

# Communauté de communes

## Au service de vos enfants,

### L'équipe d'accueil périscolaire et extrascolaire de Messigny-et-Vantoux



L'accueil de Messigny-et-Vantoux propose aux enfants scolarisés de 3 à 12 ans un accueil périscolaire et extrascolaire pendant lequel ils peuvent accéder à de multiples activités.



A l'occasion des fêtes de Noël, en décembre 2021, nous avons participé en partenariat avec la mairie de Messigny-et-Vantoux à l'élaboration des boîtes solidaires. Cette démarche a pour but d'offrir pour Noël, à des personnes dans le besoin, une boîte contenant : un vêtement chaud, une gourmandise, un produit d'hygiène, un loisir et un mot doux.

Les enfants ont eu la bonne idée d'en faire aussi pour des enfants !

Cette opération a eu un franc succès ; elle sera renouvelée pour cette fin d'année ainsi que la collecte de la banque alimentaire.

Au cours de l'année 2021/2022 nous nous sommes orientés sur deux grands axes : le gaspillage alimentaire et le bien-vivre ensemble.

En collaboration avec le Pays Seine-et-Tilles nous avons travaillé autour du projet "Jeu dont le jeune est le héros".

Aux vacances de février, les enfants de plus de six ans ont abordé le thème du harcèlement scolaire. La semaine s'est clôturée autour d'une exposition et d'un article dans le Bien Public. Bravo à eux !!

Pendant les vacances d'avril nous avons proposé une semaine sur le gaspillage alimentaire pour les moins de six ans avec une exposition de leurs œuvres.

Pour finir, lors du spectacle de fin de centre en juillet, les enfants ont réalisé une grande animation autour du bien manger et bien bouger.

Les parents ont pu assister au spectacle et admirer leurs petites "Graines de stars" !

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année

**Animateurusement vôtre, Radia EL BACHRI**

**Responsable Animation Jeunesse de l'Accueil de Loisirs de Messigny-et-Vantoux.**

Les élus de la Communauté de communes Forêts, Seine et Suzon sont particulièrement attentifs à s'inscrire dans des démarches éco-responsables dans le cadre de leurs projets de territoire. Nous pouvons retenir le travail assuré avec le Syndicat mixte du Pays Seine et Tilles en Bourgogne (PETR) car nous avons répondu à l'appel à projet européen LEADER (Liaison entre Actions de Développement de l'Economie Rurale).

Dans ce cadre, il existe un soutien à l'acquisition de véhicules électriques et d'équipement de recharge. Il s'agit d'accompagner le changement de comportements des usagers.

Aussi, grâce au soutien financier du PETR à travers le programme LEADER, la Communauté de communes Forêts, Seine et Suzon a acquis deux véhicules électriques. Ils sont mis à disposition de son personnel technique en charge des chaufferies et du personnel de la médiathèque. L'aide financière accordée pour l'acquisition d'un véhicule électrique cinq places s'élève à 12 000 euros. C'est le montant plafond.

La CCFSS s'est également fortement engagée dans l'accompagnement de la population à la connaissance du numérique avec le soutien du Conseil départemental de la Côte-d'Or. Le Département aura bientôt terminé de déployer la fibre optique mais on constate qu'encore à ce jour, 40 % des Côte-d'oriens sont peu à l'aise avec le numérique. Pour lutter contre la fracture numérique, depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2022, à Saint-Seine-l'Abbaye, ancien chef-lieu de canton, il existe un Espace Numérique Mobile. Cet ENM a pour vocation d'aller au plus près des habitants et à la demande et sur rendez-vous les mardis ou vendredis de 14 h à 16 h (03 80 35 09 51).

Pour les personnes empêchées, il s'agit de retrouver à domicile les services de l'ENM pour s'informer, découvrir et s'initier aux outils informatiques. Un ou plusieurs animateurs accueillent et accompagnent chacun dans l'apprentissage et l'usage du numérique chez soi.

(mediathèque.st-seine@wanadoo.fr)

Voici concrètement des services qui sont mis à disposition de la population de l'ensemble du territoire de la CCFSS et qui répondent aux attentes du plus grand nombre.

# Ecoles



La sixième classe de l'école primaire de Messigny-et-Vantoux a été définitivement ouverte.

La répartition des enfants est la suivante :

- Mme STEINMETZ  
26 élèves pour les PS-MS
- Mme FERREOL  
24 élèves pour les MS-GS
- Mme GIRARD 23 élèves pour les CP
- Mme JAMELOT  
24 élèves pour les CE1-CE2
- Mme ESTIVALET  
27 élèves pour les CE2-CM1
- Mme LECLERCQ  
27 élèves pour les CM2

Les élèves de CM travaillent sur la biodiversité dans le cadre du projet Aire Terrestre Éducative. Nous nous rendons régulièrement sur le site de l'ancien terrain de bicross qui a été mis à disposition des élèves par la mairie.

Les autres classes se sont rendues dans le Val Suzon pour observer la passage des crapauds lors de la reproduction et ont eu une intervention sur la localisation des chouettes dans le village.

Pour bien finir l'année, les enfants de maternelle sont allés au centre équestre du Galopin à Brazey-en-Plaine où ils ont participé à différentes activités. Les plus grands ont visité le château de Chateauneuf-en-Auxois où divers ateliers leur étaient proposés.

Liens de certaines activités numériques menées dans les classes :



Usages en CP :

<http://ien21-est.ac-dijon.fr/spip.php?article405#405>



<http://ien21-est.ac-dijon.fr/spip.php?article404#404>

Usages en maternelle :

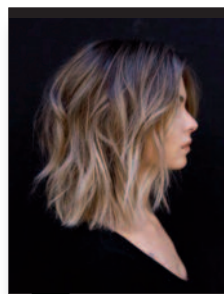
<http://ien21-est.ac-dijon.fr/spip.php?article414#414>

Usages en CE :

<http://ien21-est.ac-dijon.fr/spip.php?article413#413>

Usages en CM :

<http://ien21-est.ac-dijon.fr/spip.php?article406#406>



## L'Hair du Temps

Réservation en ligne [www.planity.com](http://www.planity.com)  
Grande Rue - 21380 MESSIGNY-ET-VANTOUX  
Tél 03 80 35 40 98



SERVICE  
BARBIER



## LES CONSEILS « ÉNERGIE » DU SICECO

### LES DÉLESTAGES, DE QUOI S'AGIT-IL ?

Lorsqu'il existe un risque de déséquilibre entre l'offre et la demande en électricité, RTE (Réseau Transport Électricité), qui est le garant de l'équilibre « offre-demande », en coordination avec les pouvoirs publics, peut recourir à des délestages c'est-à-dire des coupures temporaires dans une zone géographique précise pour une partie des clients, au moment des pics de consommation d'électricité le matin de 8h à 13h et le soir de 18h à 20h. Le recours à ce dispositif de coupures temporaires permet d'éviter une situation plus grave de panne généralisée du système électrique français autrement dit permet d'éviter un « black-out ».

#### LE DÉLESTAGE, UNE SITUATION DE DERNIER RECOURS

La mise en œuvre des délestages est une décision de dernier recours. Avant cette ultime étape, de nombreuses actions sont possibles afin de l'éviter :

- **Appel à la sobriété** : « je baisse, je décale, j'éteins ».
- **Appel aux écocostes citoyens** : un outil central d'information, « météo de l'électricité » : le site [www.monecowatt.fr](http://www.monecowatt.fr), mis en œuvre par RTE alertera les consommateurs par un signal orange ou rouge lorsque la consommation d'électricité sera trop élevée pour promouvoir des « écocostes » et éviter les coupures temporaires (écocostes disponibles sur le site [www.monecowatt.fr/ecocostes](http://www.monecowatt.fr/ecocostes))
- **Recours aux services contractualisés d'interruptibilité (effacement)** de certains gros clients qui sont en mesure de couper leur consommation en moins de cinq secondes. Ensemble, ils peuvent diminuer les besoins jusqu'à environ 1 200 MW instantanément.
- **Baisse de la tension (- 5 %) sur le réseau de distribution de l'électricité** entraînant une baisse de l'efficacité et du rendement de certains appareils électriques mais sans couper l'usage. Cette action est très faiblement ressentie par les particuliers.

#### COMMENT SAVOIR OÙ SERONT LES COUPURES ?

Le site internet Enedis, le portail Colloc et la page Facebook d'Enedis intégreront une bannière pointant vers le site internet dédié géré par RTE : [www.monecowatt.fr](http://www.monecowatt.fr).

Enedis met aussi à disposition des informations sur le site [www.coupures-temporaires.enedis.fr](http://www.coupures-temporaires.enedis.fr), accessible uniquement via [monecowatt.fr](http://monecowatt.fr).

L'application « **Enedis à mes côtés** », reliée au site [www.monecowatt.fr](http://www.monecowatt.fr), permettra à chaque client de savoir s'il est concerné par les coupures.

Des messages enregistrés seront également diffusés à l'intention des clients appelant les centres d'appels dépannage ou les accueils distributeurs.

#### Info +

Certains clients, dits « **prioritaires** » ne sont pas concernés par les délestages. Leur liste est définie au niveau départemental par les préfetures conformément à l'arrêté du 5 juillet 1990. Ces clients peuvent être des hôpitaux, des installations industrielles indispensables à la défense ou à la sécurité nationale. Pour des raisons de confidentialité et de sécurité, le nom des clients inscrits sur ces prioritaires ne sont pas communicables. Les clients dits « **PHRV** » (Patient à Haut Risque Vital) peuvent être coupés mais bénéficient d'une information régulière et privilégiée en amont des coupures :

- Appel par Enedis depuis septembre, pour vérifier leurs coordonnées (envoi de courrier si non réponse à l'appel)
- En cas de risque de coupures temporaires à J-3, envoi de sms, mail, appels téléphoniques par Enedis pour s'assurer que le PHRV a l'information et qu'il pourra prendre ses dispositions en cas de coupures. Puis sms la veille s'il est dans les zones concernées par les coupures. En cas de non réponse, passage à domicile en dernier recours pour prévenir de la coupure

## SICECO, TERRITOIRE D'ÉNERGIE CÔTE-D'OR ET ENEDIS

Qui sommes-nous ?

En France, les communes sont propriétaires des réseaux de distribution d'électricité. À l'échelle départementale, afin d'offrir une qualité de service identique à tous les usagers, les communes se regroupent au sein de syndicats d'énergies, encore appelés Autorités Organisatrices de la Distribution d'Énergie (AODE).

En Côte-d'Or, le SICECO, territoire d'énergie Côte-d'Or, gère cette compétence pour l'ensemble des communes du territoire (sauf Dijon Métropole).

Chargé d'aménager, de sécuriser et d'adapter les réseaux électriques aux besoins des usagers, le SICECO en a confié l'exploitation au concessionnaire Enedis dans le cadre du contrat de concession. Le SICECO veille, d'ailleurs, au respect des obligations des deux parties. Ce système permet de maintenir un service public de distribution d'énergie performant et de garantir l'égalité d'accès aux réseaux pour tous.



Actuellement, l'ASCMV fédère 19 clubs qui se mobilisent pour proposer aux habitants de notre village des activités sportives et culturelles accessibles à tous sans distinction sociale ou culturelle. Dans ce cadre, les clubs de la fédération et le bureau de l'ASCMV contribuent activement à l'épanouissement et à l'animation de notre village.

La saison 2021-2022 a encore été marquée par des épisodes dus à la Covid qui nous ont encore obligés d'annuler, non sans regrets la veille pour le lendemain, la troisième édition du marché gourmand avec des interruptions momentanées de nos activités en salles en décembre 2021 et en février 2022.



Néanmoins la saison fut riche en événements remarquables avec la création et la pérennisation des trois nouvelles sections de basket, de badminton et de loisirs créatifs, le concours d'agility organisé par le Centre de Connaissance Canine de Messigny-et-Vantoux (CCCMV) fin mai 2022, la 3<sup>ème</sup> manche du Challenge France Nord-Est de BMX organisée début juin 2022 par le Club de Messigny-et-Vantoux (BCMV) ou encore l'adhésion à l'ASCMV du club Aéro Modèles Club de la Côte-d'Or (AMCCO) qui a organisé en mai et en juillet deux manifestations sur les thèmes des avions historiques et le remorquage de grands planeurs.

Sans oublier, l'exploit historique de l'équipe senior A du club Entente Football Villages (EFV) qui est montée en Régional 2 !

À partir de juin 2022, les animations n'ont pas été non plus en reste avec le gala de danse qui a enfin repris dans la nouvelle salle des fêtes pour le plus grand plaisir des petits et des grands, la traditionnelle représentation du club de Guitare et la très attrayante exposition annuelle organisée par le club de Peinture.

Au niveau ASCMV, on notera la deuxième édition du marché gourmand nocturne dont le succès a eu raison du stock de frites avant l'heure de la fermeture, l'organisation du forum des associations avec la participation du Comité de Jumelage et la fête de la rentrée où dix équipes se sont amusées à résoudre les énigmes d'un jeu de piste de 3 km dans le périmètre du village suivi du traditionnel pique-nique familial et d'un après-midi jeux dans les jardins de l'ancien presbytère.

Toutes ces belles réussites sont avant tout dues aux bénévoles de l'ASCMV qui offrent de leur temps sans compter mais aussi à la participation des habitants de notre village par leurs adhésions à nos clubs et sections ou par leur participation toujours plus nombreuse lors de nos événements publics.

N'oublions pas nos soutiens tels que la municipalité qui met à disposition ses infrastructures et participe avec le département de la Côte-d'Or au fonctionnement de l'ASCMV. N'oublions pas non plus nos généreux donateurs qui, par leurs actions, contribuent aux investissements de la fédération. Dans ce cadre, une entreprise de Messigny-et-Vantoux vient de nous apporter une contribution plus que substantielle avec une promesse de don équivalente pour les trois prochaines années. Sous de tels auspices cette année nouvelle devrait être des plus radieuses.



Les membres du Bureau de l'ASCMV vous souhaitent une belle et heureuse année 2023 !

Sport, Culture et Concorde

Jean-Marie DUDA  
A.S.C.M.V., Président

## Une belle saison... et bientôt 40 ans

Après une saison 2021 encore perturbée par la pandémie, la saison 2022 s'est déroulée de façon tout à fait normale. La refonte de nos horaires d'entraînements suite à une nette progression de nos effectifs (115) a permis à nos pilotes de s'entraîner dans les meilleures conditions possibles ; ce qui a entraîné la participation de plusieurs de nos membres aux challenges européens et mondiaux.

En ce qui concerne nos organisations, deux épreuves officielles se sont déroulées sur notre piste :

La 3<sup>ème</sup> Manche du Challenge France NE les 4 et 5 juin durant laquelle plus de 720 pilotes se sont affrontés pour se qualifier aux épreuves internationales de fin de saison.

La 6<sup>ème</sup> Manche de la Coupe de Bourgogne-Franche Comté, le 23 octobre dernier, où les 220 concurrents ont pu se faire plaisir malgré une météo très menaçante.

Nos pilotes, quant à eux, se sont particulièrement distingués durant les épreuves nationales et internationales et ont porté très haut les couleurs du club et de Messigny-et-Vantoux :

### Aurore BONHOMME ARNAULT (pupille/9 ans)

- TFBMX à SARZEAU Qualifications
- Challenge Européen à DESSEL (BEL) 7<sup>ème</sup> en Finale
- Challenge Mondial à Nantes 6<sup>ème</sup> en 1/8

### Coraline BUCAILLE (17+/Cruiser 17-24 ans)

- Challenge National à Nantes 5<sup>ème</sup> en Finale Cruiser  
5<sup>ème</sup> en 1/2 Finale 20"
- Challenge Européen à DESSEL (BEL) 8<sup>ème</sup> en 1/2 Fin. Cruiser  
7<sup>ème</sup> en 1/4 en 20"
- Challenge Mondial à Nantes 6<sup>ème</sup> en 1/2 Finale Cruiser  
Qualifications en 20"

### Julien THERY (Cruiser 40-44 ans)

- Challenge National à Nantes Qualifications

### Christophe THEULOT (Cruiser 40-44 ans)

- Challenge National à Nantes 6<sup>ème</sup> en 1/4
- Challenge Mondial à Nantes 8<sup>ème</sup> en 1/8 (chute)

### Anthony GRIFFOND (Cruiser 45-49ans)

- Challenge National à Nantes Qualifications
- Challenge Mondial à Nantes 5<sup>ème</sup> en 1/8

### Gary GUIGNARD (U13 Bmx Free-Style Park)

- FISE Experience Series à THONON les Bains  
7<sup>ème</sup> en Finale



La saison 2023 se présente sous les meilleurs auspices avec plus de 25 nouveaux pratiquants de tous âges. Saison d'autant plus importante que celle-ci verra le BMX VTT CLUB de Messigny-et-Vantoux fêter ses 40 ans. Qui aurait pu imaginer en octobre 1983 que 40 ans plus tard, le BMX existerait toujours sur notre commune, que notre piste serait mondialement reconnue pour sa haute technicité et son cadre exceptionnel sur les hauts de notre village ?

Pour fêter dignement cet anniversaire, plusieurs événements seront au programme, dont notamment l'organisation du Championnat Régional BFC de BMX qui se déroulera sur notre piste le 28 mai 2023 prochain.

En parallèle, le BCMV continue le développement de ses installations avec la remise en état de ses modules dédiés au BMX Free-Style, la refonte de son espace d'initiation et d'entraînement, ainsi que le maintien aux normes fédérales de la piste principale, toujours avec l'objectif d'améliorer sans cesse notre qualité d'accueil.

Bien entendu, tout cela ne pourrait se faire sans le soutien de la municipalité et de nos partenaires ; qu'ils soient ici remerciés de leur aide.

### Horaires d'entraînement

#### Débutant

- Mercredi 15h 45 – 17h 15
- Samedi 10h – 11h 30

#### 8 ans et –

- Mercredi 15h 45 – 17h 15
- Samedi 10h – 11h 30

#### 9 / 12 ans

- Lundi 18h 30 – 20h 30 (groupe compétition)
- Mercredi 17h 30 – 19h
- Samedi 14h – 16h

#### 13 ans et +

- Mardi 18h 30 – 20h 30
- Jeudi 18h 30 – 20h 30 (groupe compétition)
- Samedi 14h – 16h

Contact : Jean-Marc BONHOMME (Président) : 06 17 84 18 79  
bcmv.bcmv@gmail.com - www.bcmv.fr

# Tennis

Cette année sportive 2022 est maintenant terminée et a pu se dérouler dans les meilleures conditions avec 15 h d'entraînements hebdomadaires proposées par le club pour les enfants et les adultes, grâce à la halle sportive ! C'est une grande satisfaction de pouvoir enfin offrir à tous la possibilité de jouer toute l'année !

Pour l'année 2022-2023, notre moniteur diplômé d'état, Pierrick Robert, a démarré la première période de cours en septembre avec tous les enfants de l'école de tennis qui sont ravis. Devant la forte demande de cours enfants, nous avons réengagé Romain Bou Saada qui s'occupe des groupes du samedi pendant 3 heures.

Cependant, face à une demande massive et au vu des disponibilités de la salle, certains n'ont pu être intégrés aux groupes de l'école de tennis. Nous essaierons de leur proposer quelque chose aux beaux jours en extérieur ainsi qu'aux adultes n'ayant pu intégrer un groupe en septembre...

Coté adultes, notre moniteur entraîne les compétiteurs du club dans la bonne humeur avec quelques nouveaux arrivants qui se sont très vite intégrés et qui ont permis au club d'avoir à nouveau deux équipes engagées en championnat départemental. Nous aurons également deux équipes en catégorie Seniors Plus et une équipe féminine devrait à nouveau voir le jour.

Nous avons organisé cette année un tournoi interne commun avec le club de Plombières au mois de juin, afin de partager des moments de convivialité et de mixer les joueurs de nos deux clubs. Les participants ont beaucoup apprécié cette formule et ont été très satisfaits de l'organisation. Cette année c'est au tour de Plombières de se charger de l'organisation.

Le bureau est à l'écoute de tous et accueillera avec plaisir de nouveaux adhérents (infos sur le site du club : [www.club.fft.fr/ascmessignyvantoux](http://www.club.fft.fr/ascmessignyvantoux) où vous pourrez vous inscrire à la liste de diffusion des newsletters pour être au courant des dernières informations).

Un grand merci à nos partenaires, et plus particulièrement à Generali, qui nous permet d'équilibrer globalement cette année encore notre budget de fonctionnement du club.

**Bon tennis à tous et pour toute question : [bastien.aublin@gmail.com](mailto:bastien.aublin@gmail.com)  
Bonnes fêtes de fin d'année à tous ! Bastien Aublin, président**



**GROUPE  
ELABOR**



**GESTION DE  
CIMETIÈRES**



**CONSEILS &  
AUDIT**



**CARTOGRAPHIE**



**TOPOGRAPHIE**

[www.groupe-elabor.com](http://www.groupe-elabor.com)

18 rue des Mûrgers - B.P. 6 - 21380 Messigny-et-Vantoux  
Tél. 03 80 50 81 81 - [contact@groupe-elabor.com](mailto:contact@groupe-elabor.com)

# Yoga

Le YOGA à Messigny-et-Vantoux est enseigné par Mme Laleh Nahani-Charif, diplômée de l'Ecole Française de Yoga de Paris.

La professeure, Mme Laleh Nahani-Charif est passionnée de pratiques corporelles : elle a commencé par la danse et l'a pratiquée pendant 20 ans à un niveau semi-professionnel. D'origine iranienne, elle s'est spécialisée dans la danse persane qu'elle a enseignée pendant 10 ans. Laleh a travaillé avec les grands noms de la danse orientale et persane. Plus récemment Laleh a fait le choix de se consacrer à l'enseignement du yoga - qu'elle a toujours pratiqué - en cours individuel ou collectif. Dans sa pratique et son enseignement Laleh porte une attention particulière à l'écoute du corps et des ressentis, pour que le corps entendu et ménagé puisse libérer son expression essentielle et sa manifestation joyeuse.



Ce que disent les pratiquantes du cours de yoga (il n'y a toujours pas de messieurs !)

- la discipline des postures dans une ambiance calme et bienveillante,
- calme et sérénité, espace hors du temps et écoute de son corps,
- le professeur vous fait entrer dans la discipline ; le cours est une bulle de douceur... le temps se suspend.

Le mercredi (sauf congés scolaires) de 19 h à 20 h 30  
Salle du complexe Roche-Suzon.

Contacts : F. Lussiez 06 82 28 45 90 ou N. Rey 06 10 57 29 42



# Danse

- HIP HOP
- Baby Gym (3 à 5 ans)
- Danse à partir de 4 ans
- Zumba ado/adultes
- Pilates (3 créneaux dans la semaine (le mardi soir et le vendredi midi))
- Fitness (renfo-circuit training)

Si cela vous tente de rejoindre un cours, c'est possible en cours d'année, il reste quelques places !

Les cours ont lieu dans la salle de danse du nouveau complexe sportif Roche-Suzon et le 22 juin nous avons inauguré la nouvelle salle des fêtes pour notre spectacle de danse.

Info sur [ascmv.fr](http://ascmv.fr)  
ou page Facebook [ascmv danse](https://www.facebook.com/ascmvdanse)

Myriam BEURTHETER 06 25 77 56 74



# Connaissance canine

Le Centre de Connaissance Canine de Messigny-et-Vantoux a organisé, à Bourberain, l'édition 2022 du sélectif au Grand Prix de France le dimanche 9 octobre. C'est Eric Courant qui a animé ce sélectif où seulement 34 concurrents seniors se sont départagés pour décrocher les vingt places réservées à la Bourgogne pour la finale programmée fin novembre à Bourgbarré (35230).

Le terrain du club étant toujours impraticable en raison de la sécheresse estivale, le sélectif a été délocalisé à Bourberain où l'herbe était bien verte.

Eric Courant, qui vient du Tarn, a posé des parcours déjà testés dans une autre régionale. Ces parcours alliant technicité et fluidité devaient permettre une sélection et remplir le quota des places attribuées à la Bourgogne. Mission presque accomplie car notre délégation sera forte de 17 concurrents (une place en catégorie A master n'a pas pu être attribuée), 10 en épreuves "standard" et 7 en épreuves "master". Il n'y avait aucun concurrent en catégorie D.

Voici la délégation bourguignonne qui défendra les couleurs de la territoriale à la finale nationale :



Le Centre de Connaissance Canine de Messigny-et-Vantoux félicite tous les sélectionnés pour cette belle finale nationale.

Une grande fierté pour les résultats de Nelly et ses deux chiennes Opium et Malya qui se sont sélectionnées mais qui laissent leur place, ainsi qu'à Nastasya Morize avec son chien Mad qui iront nous représenter à Bourgbarré ! Bravo !!!

Le prochain concours du club sera les 20-21 Mai 2023

## Club couture et travaux d'aiguilles

Au club de couture et travaux d'aiguilles, nous cousons, tricotons, brodons. Des techniques expérimentées par nos grands-mères, reines des aiguilles et des machines à coudre à pédales.

Loin de cette époque, le club s'est équipé de machines à coudre, surjeteuses, brodeuses électroniques et ultra performantes... D'autres techniques.



**Kiki Lérique**, à l'origine de la création de cet atelier, couturière professionnelle, est notre responsable et professeure. Elle dispense sans compter ses talents à la trentaine d'apprentis couturiers que nous sommes.

En soirée, **Geneviève Erard d'Asnières** vient la seconder, elle-même couturière professionnelle.

Ces dames nous transmettent avec délicatesse leur savoir-faire, tout en nous sensibilisant aux belles étoffes, au mariage des couleurs et des textures, nous incitant à développer notre créativité et notre inventivité.

Chaque mardi, trois cours sont proposés, avec des effectifs de 12 élèves maxi. Certains, plus expérimentés, réalisent leurs propres modèles et patrons, tels manteaux, chemisiers, pantalons. D'autres commencent plus prudemment par des recherches simples, mais progressent tout autant, s'appuyant sur des bases solides.

L'effervescence, la bonne humeur ambiante, et le partage sont des moyens de communiquer, et nous rapprochent. Ces cours restent un lieu de ressourcement hebdomadaire que chacun attend, savoure, et vient retrouver.

# Football



## ENTENTE FOOTBALL VILLAGES SAISON 2021-2022

Après deux années compliquées, nous avons vécu une saison pleine et entière avec une surprise de taille : la montée de notre équipe A masculine en Régional 2 (ex promotion d'honneur pour les anciens !) Alors que l'objectif était l'accession de l'équipe B (3e seulement) afin de réduire le niveau entre les deux équipes, les hommes d'Éric Colja ont réalisé un parcours exceptionnel avec 20 victoires pour seulement deux défaites, 80 buts marqués et 20 encaissés. Ils terminent donc champion de R3 (sur 6 groupes), avec en prime la première place du classement du fair-play et de l'esprit sportif. Le challenge sera donc de se maintenir face à des clubs comme Beaune, Mâcon, Marsannay-la-Côte, bénéficiant de moyens bien plus importants que les nôtres. Quant à l'équipe C, elle s'est qualifiée pour la poule haute et a fini troisième de son groupe. Nos féminines, à huit, ont participé au critérium organisé par le district (pas de classement) et nos vétérans pratiquent le football loisir.

Quant à nos jeunes, ils représentent plus de la moitié (132) des 252 licenciés du club. Les catégories U7, U9 et U11, appelées aussi football animation, participent à des plateaux chaque week-end. Les U13, U15, U18 et U13 Féminines évoluent dans les championnats D3 mais à terme, l'objectif est de réussir à intégrer la D2 ou D1 afin de permettre aux meilleurs de pouvoir espérer un jour intégrer l'équipe A du club. De nombreux éducateurs, dirigeants, deux arbitres officiels, deux services civiques et désormais un apprenti (grâce à la prime exceptionnelle de l'Etat) œuvrent toute l'année avec dévouement et passion afin d'assurer le bon fonctionnement du club, tant au niveau sportif, que moral ou financier bien sûr. EFV grandit et a besoin de moyens financiers, matériels et humains afin de pérenniser ses missions. C'est pourquoi je tiens à remercier ici nos partenaires locaux qui nous soutiennent, ainsi que vous tous pour l'accueil que vous réservez à nos calendriers. *Au nom d'EFV, je vous présente tous mes vœux en cette nouvelle année et vous invite à venir nous rejoindre et nous encourager au bord des terrains.*

### Manifestations à venir :

Loto à la salle des fêtes de Savigny-le-Sec le samedi 18 mars 2023 à 20 h.

Contact : Jean-Luc Meyer, président, 03-80-35-59-39 / 06-95-38-87-83  
ou [jlsmeyer@free.fr](mailto:jlsmeyer@free.fr) ou [savigny-villages.ef@lbf-foot.fr](mailto:savigny-villages.ef@lbf-foot.fr)  
Site internet : <http://efv-foot.footeo.com/>  
Page Facebook : E.F.Villages Officiel



Equipe Seniors A

# Aïzendo



Inspiré de la préparation martiale de l'Aïzendo (Tai Chi, Qi Gong, Shiatsu), la pratique de l'Aïzendo aide à réduire le stress et à acquérir une meilleure maîtrise de soi grâce au contrôle de la respiration et de l'équilibre.

Cette pratique, éloge de la lenteur, associe souplesse, fluidité et vitalité des mouvements. Dans le calme et le relâchement, le corps et l'esprit entrent en harmonie. La section Aïzendo, créée en 2014, compte cette année plus d'une vingtaine d'adhérents.

Si vous souhaitez nous rejoindre, vous êtes les bienvenus les lundis de 18 h 45 à 19 h 45 au complexe sportif Roche-Suzon rue du stade à Messigny-et-Vantoux dans une ambiance où règnent harmonie et convivialité.

Contact : Roland SANGALLI, par intérim. Tél : 06 15 44 00 58

Mail : [ascmv.aizendo@gmail.com](mailto:ascmv.aizendo@gmail.com)

## Les Salamandres du Suzon



Les Salamandres du Suzon, est un petit groupe d'une quinzaine de coureurs qui se retrouve les mardis, jeudis soir de 18 h 30 à 20 h environ. Nous sortons également le week-end, soit le samedi matin ou le dimanche matin... ou les deux parfois. Nous ne faisons uniquement que du Trail.

Principalement dans le Val Suzon, l'arrière côte mais également dans le Jura, afin de nous familiariser un peu avec le dénivelé. Ponctuellement quelques sorties ski de fond, VTT sont proposées. Nous ne cherchons pas spécialement la performance, mais essayons de progresser dans cette discipline. Ce qui a permis à certains d'entre nous de participer à quelques trails, notamment à Val

d'Isère, en Ardèche et à Alesia. Cet été, trois salamandres retournent à Val d'Isère et pour la deuxième moitié de l'année, des courses seront proposées à celles et ceux qui le souhaitent.

Un projet est en cours de réflexion, la création d'un trail dans le Val Suzon au départ de Messigny-et-Vantoux (pas cette année). Si vous souhaitez venir essayer une séance, ou vous joindre à nous pour participer à la création du trail, et même vous investir dans le bureau du club vous êtes les bienvenus !

N'hésitez pas à me contacter :  
Par Mail : [jefa.dumon@orange.fr](mailto:jefa.dumon@orange.fr)  
Par Tel : 06 80 46 72 84  
Jérôme Mongouachon, président

# Gym-Matin



Le Club GYM-MATIN a repris ses activités le lundi 12 septembre 2022 et cinquante personnes sont inscrites à ce jour.

Cinq cours sont proposés, dont deux de pilates nouvellement créés en ce début de saison.

Des places sont encore disponibles :

- en pilates doux, le lundi à 9 h 15,
- en cardio, le lundi à 10 h 15,
- en renforcement musculaire, le jeudi à 10 h 30.

Karine Pocas, notre animatrice diplômée, appréciée de tous, dispense la totalité de ces cours et s'adapte aux capacités de chacun.

Si vous voulez participer à une activité dynamique, dans la bonne humeur, vous pouvez nous rejoindre

au complexe sportif Roche-Suzon, rue du Stade à Messigny-et-Vantoux.

Possibilité de faire une séance d'essai.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter : **Danielle RUIZ**, présidente du club au 03 80 35 41 67

## Les Pas pressés du Suzon

Chaque semaine, une soixantaine de marcheurs de Messigny-et-Vantoux et ses environs ont le plaisir de se retrouver dans une ambiance conviviale et dynamique pour découvrir les chemins de Côte-d'Or et toutes leurs richesses, fleurs, cultures, monuments, variétés de paysage.

Nos animatrices et animateurs proposent maintenant trois niveaux de randonnées :

Lundi après-midi : de 7 à 9 km,

Mardi après-midi : de 5 à 7 km peu de dénivelé. Rendez-vous à 13 h 30,

Vendredi : plus de 10 km,

Après-midi rendez-vous 13 h (jusqu'au 15 février 2023) - 13 h 30 (du 16 février au 30 octobre 2023)

ou à la journée départ 9 h.

Ces rendez-vous ont lieu au parking de la salle des fêtes de Messigny-et-Vantoux puis nous organisons un covoiturage pour nous rendre sur le lieu de la randonnée.

Présidente : **Catherine MUNAROLO** 06 23 88 76 24

Secrétaire : Marie Françoise SAUVAIN

Trésorier : François SOUDIDIER

**FFRandonnée**  
les chemins, une richesse partagée  
www.ffrandonnee.fr



# Club Peinture



Le Club de Peinture a organisé, comme chaque année, le rendez-vous artisanal et pictural de l'automne. Un grand merci aux bénévoles, aux membres du Conseil municipal et aux agents communaux pour leur aide précieuse.

Nous avons découvert à cette occasion les œuvres surréalistes de notre invité d'honneur, le peintre Paul Journet. Un hommage a été rendu à André Petitimbert, excellent pastelliste qui nous a quitté récemment.

Les cours de peinture ont repris avec un nouveau professeur, Daniel Carette :  
Le jeudi après-midi de 14 h 30 à 17 h.

Rendez-vous en octobre 2023 pour une nouvelle balade parmi les créations des artistes locaux.



# Chorale Les Canons du Suzon

La section chorale, qui avait fait une tentative de retour en cours d'année 2021-2022, après une période difficile due au départ de sa cheffe de chœur Joëlle Bernard ainsi qu'au confinement causé par le Covid a, on peut le dire, réussi son essai.

9 mois après... "Les Canons du Suzon" se portent bien et sont fiers d'avoir accueilli de nouveaux choristes, hommes et femmes, qui leur permettent de poursuivre cette activité joyeuse et conviviale. Ce succès, nous le devons bien sûr, à Jean Gueneau, notre chef de chœur dont la renommée n'est plus à faire, qui a accepté de nous prendre en charge, en nous remettant au diapason, avec beaucoup de patience et de tolérance.

Après quelques départs, souvent pour raison de santé, notre effectif a atteint la bonne vingtaine, avec un sérieux renfort au niveau des basses et des ténors. Un grand merci à nos hommes !

Notre répertoire comprend des chants à 3 ou 4 voix "classiques de chorale", comme "La ballade nord irlandaise", "Trois petites notes de musique". Mais aussi "Les Mistral gagnants", "Les lacs du Connemara" ou plus récent ; "J'y vais" de Florent Pagny... Ainsi que des mélodies à l'unisson accompagnées au piano.

Pour parfaire encore l'harmonie dans les groupes, nous renouvelons notre appel à tous les jeunes retraités (et les moins jeunes) qui auraient envie de chanter et passer un bon après-midi, dans la bonne humeur et la convivialité : nous fêtons les anniversaires une fois par mois.

Pas de problème si vous ne lisez pas la musique ou si vous n'avez jamais chanté dans une chorale...

**Tout s'apprend, à tout âge ! Venez faire un essai !**

Les répétitions ont lieu le vendredi à 15 heures (hors vacances scolaires).

Salle 1 – Anciennes écoles – A côté de la mairie.

Venez donc nous rejoindre. Nous vous attendons !

Chantal Théis 03 80 35 45 52





## Détente-Créa

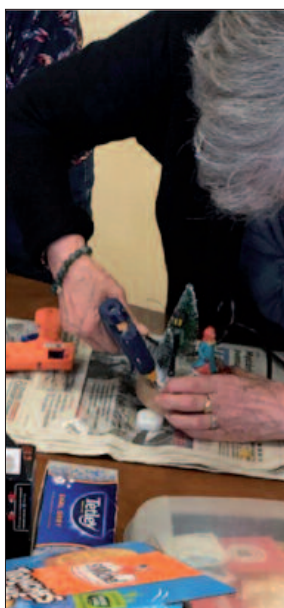
La section ASCMV "Détente Créa" a vu le jour en octobre 2021. Une quinzaine d'adhérentes se réunissent chaque semaine le jeudi, de 14 h à 17 h 30, et un samedi par mois.

"Détente Créa" propose différentes activités telles que le tricot, le crochet ou de la petite couture et des loisirs créatifs comme le "serviettage", le scrapbooking, la création de décorations. Tout cela dans le partage et la bonne humeur au gré des demandes de ses adhérentes.

Marie LEYS

☎ 07 61 52 56 05

majka.leys@gmail.com



## Entente-Judo

## Messigny-Norges



L'Entente Judo Messigny-et-Vantoux - Val de Norges (E.J.M.N.) est une association locale de pratique du judo et jujitsu, affiliée à la Fédération Française de Judo depuis 1995. Elle accueille chaque semaine soixante-dix pratiquants, adultes et enfants dès 4 ans, de la ceinture blanche à la ceinture noire, dans ses différents cours sur Brétigny, Asnières-lès-Dijon et Messigny-et-Vantoux, dans la bonne humeur. Il est possible de débiter à tout âge, y compris pour une séance d'essai.

Plus d'informations sur le site [ejmn.ffjudo.com](http://ejmn.ffjudo.com)

## Basket-Ball

### Jouer

La pratique du basket-ball en club impose des entraînements spécifiques, des déplacements tous les weekends et du temps autre que le jeu. Nous, nous voulons jouer avant tout !

### Pratiquer

Le confort d'avoir un gymnase neuf dans la commune laisse l'opportunité à des enfants, ados et adultes de pratiquer ce sport facilement. Ceci à l'abri et avec tous les bienfaits que peut apporter cette activité en général : la santé physique, psychique, le partage et le jeu.

### La compétition sans compétitions

Organiser des matchs en formule 3x3 ou en tout terrain entre basketteurs d'autres clubs, sportifs et débutants avec une notion de respect intergénérationnel, de sexe et d'identité.

Vous souhaitez nous rejoindre, rien de plus simple !

Venez jouer avec nous chaque dimanche à partir de 15 h dans la halle sportive du complexe Roche-Suzon.

M. Denis Beaudoux - 06 87 11 32 97 - [ascmvbasket@gmail.com](mailto:ascmvbasket@gmail.com)

# Aéro Modèles Club



## de la Côte-d'Or

L'été 2022 aura été riche en événements à l'AMCCO.

La saison a débuté par la labellisation de notre école de pilotage par la Fédération d'Aéromodélisme FFAM. Ce statut classe notre club dans l'excellence en matière de formation.

Le 31 juillet nous avons organisé un rencontre grands planeurs remorqués.

Les clubs locaux se sont retrouvés à cette occasion pour voler avec des planeurs de grandes envergures, jusqu'à 6 mètres. Le beau temps et la convivialité ont été de la partie.

Le 17 septembre, s'est déroulée la cession annuelle du passage des ailes et brevets, récompensant par un diplôme une année de formation et d'entraînement. Il suffisait pour les candidats de réaliser des figures démontrant leurs capacités de pilotage pour le niveau correspondant au brevet présenté.

### Ont réussi l'épreuve :

Thomas Drouynot : Brevet B planeur

Titouan Drouynot : Aile d'argent planeur

Daniel Briffox : Brevet A hélicoptère

Jean-Marc Lemoine : Brevet A Avion

Florent Billard : Brevet A planeur

Noan Vilboux : (9ans) Aile d'argent avion

Les grands planeurs



Ailes et brevets : les juges



Le président : Jean-Pierre VILBOUX

# Contactez les responsables Rien de plus facile !

# ASCMV



## ASCMV - Président

Jean-Marie DUDA  
06 60 81 60 59 - presid@ascmv.fr  
www.ascmv.fr

## AI ZEN DO

Roland SANGALLI  
06 15 44 00 58  
ascmv.aizendo@gmail.com

## AMCCO Aéromodélisme

Jean-Pierre VILBOUX  
06 07 88 07 10  
jpvilboux@gmail.com  
amcco.fr

## BADMINTON

Jonathan CHEVAILLER  
06 63 20 13 54  
chevailler.jo@gmail.com

## BASKET-BALL

Denis BEAUDEUX  
06 87 11 32 97  
ascmvbasket@gmail.com

## BCMV

Jean-Marc BONHOMME  
06 17 84 18 79  
bcmv.bcmv@gmail.com  
www.bcmv.fr

## CHORALE - Les canons du Suzon

Chantal THEIS  
03 80 35 45 52  
chantheis@gmail.com

## CONNAISSANCE CANINE

Aude BALOURDET  
06 29 99 09 47  
aude.balourdet@gmail.com  
www.ccc.messigny.wixsite.com/  
cccmessignyetvantoux

## DANSE - Pilates - Fitness - Zumba

Myriam BEURTHERET  
06 25 77 56 74  
myriam.beurtheret@orange.fr

## DETENTE-CREA

Marie LEYS  
07 61 52 56 05  
majka.leys@gmail.com

## ENTENTE FOOTBALL VILLAGES

Jean-Luc MEYER  
06 95 38 87 83  
jlsmeier@free.fr  
efv-foot.footeo.com

## ENTENTE JUDO MESSIGNY-NORGES

Agnès ENGEL  
06 25 45 50 58  
club@ejmn.fr

## GUITARE

Antonino FOUTELET  
06 11 78 42 14  
antonino.foutelet@outlook.fr  
guitare@ascmv

## GYM MATIN

Danielle RUIZ  
03 80 35 41 67  
ruizdanielle1949@gmail.com

## LES PAS PRESSES DU SUZON

Catherine MUNAROLO  
06 23 88 76 24  
catherine.munarolo@gmail.com

## RUNNING Les Salamandres

Jérôme MONGOUACHON  
06 80 46 72 84  
jefa.dumon@orange.fr

## PEINTURE

Josiane LENCOT  
03 80 35 49 57  
famille.lencot@orange.fr

## TENNIS

Bastien AUBLIN  
06 87 06 43 96  
bastien.aublin@gmail.com  
www.club.fft.fr/ascmessignyetvantoux

## TRAVAUX D'AIGUILLES

Agnès LERIQUE  
03 80 35 43 45  
lerique.michel@neuf.fr

## YOGA

Nadine REY  
06 10 57 29 42  
nadinebadine@orange.fr

## AUTRES ASSOCIATIONS

### COMITÉ DES FÊTES

Nicolas CHASTIN  
06 83 56 66 57  
comite.fetes.mv@gmail.com

### COMITÉ DE JUMELAGE

Henri PERRIN  
06 30 76 95 32  
cepv@free.fr

### CLUB AMITIE LOISIRS

Sylvie LOUDJANI  
06 74 57 81 42  
sylvieloudjani@gmail.com

### ENFANTS DE LA BADIYA

Pierre GARNIER  
06 27 34 92 60  
enfants.labadiya@orange.fr

### THANAKA

François SZLAPKA  
06 64 79 89 70  
thanaka.infos@gmail.com

### LA RUCHE DES LECTEURS

Françoise SAVELON  
03 80 35 46 15  
bibliomessigny@wanadoo.fr

### AMIC. ANCIENS COMBATTANTS

Jacques BEURTHERET  
jn.beurtheret@orange.fr

### SPA. LES AMIS DES BÊTES

03 80 35 41 01  
refugedejeunesse@gmail.com

### PAROISSE HAUTS DU SUZON

03 80 35 40 04  
leshautsdusuzon@orange.fr

### STE CHASSE Hautes Montagnes

Sylain TORTOCHOT  
06 80 17 76 88  
stortochot@orange.fr

### ASSOC. Chasseurs et propriétaire de MV

Alain BARBARIN  
alain.barbarin@wanadoo.fr



# Bibliothèque

## “La Ruche des lecteurs”

Venez découvrir la bibliothèque du village !

L'équipe de bénévoles est là pour vous accueillir, vous proposer leurs sélections ou vous laisser déambuler dans les rayons.

Vous pourrez faire votre choix parmi nos acquisitions et les prêts de la Médiathèque Côte-d'Or. Ce fonds est renouvelé régulièrement pour petits et grands.

Vous passerez un bon moment dans ce lieu chaleureux et convivial où sont organisées également des animations (accueil de classes, bébés lecteurs, expositions...).

Nous vous attendons avec plaisir.

L'équipe de la bibliothèque

**Bibliothèque**  
**“La Ruche des Lecteurs”**  
Impasse du Presbytère  
Tél : 03 80 35 46 15  
mail : bibliomessigny@wanadoo.fr

Catalogue en ligne :  
[www.laruchedeslecteurs.fr](http://www.laruchedeslecteurs.fr)

Horaires d'ouverture :  
Mercredi de 10h à 12h  
et de 16h à 18h 30  
Samedi de 14h à 16h 30  
y compris pendant les vacances scolaires  
Inscription 2 euros/pers/an



**GRAVINA PIZZ'**



**06 69 40 42 64**

à partir de 17h

Pizza traditionnelle française  
et italienne à emporter

MARDI :	Varois et Chaignot
MERCREDI :	Marsannay-le-Bois
JEUDI :	Gemeaux
VENDREDI :	Til-Châtel
SAMEDI :	Messigny-et-Vantoux

**Commandez en ligne**  
[www.gravina-pizz.com](http://www.gravina-pizz.com)

**CYRILLE  
RIANDET**



depuis 2015

*Boucherie - Charcuterie - Traiteur*

<b>Marsannay-le-Bois</b> 12 rue de la Liberté, 21380 Marsannay-Le-Bois 03 80 35 70 83 - 06 64 14 20 06 Du Mardi au Vendredi, 8h30-12h30 et 15h30-19h00, le Samedi 8h30-12h30 et 15h00-18h00, le Dimanche 8h00-12h00	<b>Messigny-et-Vantoux</b> 2 bis place de l'Eglise, 21380 Messigny-et-Vantoux 03 80 30 60 49 - 06 64 14 20 06 Du Mardi au Vendredi, 9h00-12h30 et 16h00-19h00, le Samedi 9h00-12h30 et 15h00-18h00
--	--

cyrille.riandet01@gmail.com  
[www.cyrillierietdet.com](http://www.cyrillierietdet.com)

# Comité de Jumelage



En raison des contraintes sanitaires que nous avons tous connues, tous les évènements prévus en 2021 avaient été annulés. Aussi, quelle fut notre joie de pouvoir enfin accueillir nos amis allemands lors du week-end des 13, 14 et 15 mai 2022. Les nouvelles familles ont pu faire connaissance avec leurs jumeaux. Un barbecue fut organisé le samedi midi ainsi qu'un concours de pétanque pour clore l'après-midi.

En soirée, une surprise fut réservée à nos familles allemandes afin de fêter dignement les 40 ans de notre jumelage. Une soirée cabaret animée par une troupe d'artistes (chanteurs et danseuses). Le spectacle fut agrémenté d'un repas raffiné préparé par M. Cyrille Riandet. A l'occasion du 40<sup>ème</sup> anniversaire une remise de médailles et de diplômes a récompensé les membres qui se sont investis au cours des années.

Un buffet fut élaboré avant leur départ le dimanche midi.

Ce week-end restera un délicieux moment de convivialité et d'amitié apprécié de toutes et tous.

Nos amis allemands nous recevront à leur tour les 16, 17 et 18 juin 2023.

- Le Comité de Jumelage a participé au Marché Gourmand organisé par l'ASCMV, le 18 juin 2022. Un barbecue avec merguez, saucisses allemandes et bière allemande fut proposé avec toujours un succès certain.
- La fête de la bière a eu lieu le 22 octobre 2022 avec sa traditionnelle choucroute concoctée par M. Cyrille Riandet et animée par notre accordéoniste fétiche.
- Le Comité de Jumelage a également tenu son stand de bières et saucisses allemandes au Marché de Noël de Messigny-et-Vantoux, le 11 décembre 2022,
- Une délégation française s'est rendue à Harxheim les 2, 3 et 4 décembre 2022 afin de participer au Marché de Noël où ont été proposés beaujolais nouveau, champagne, fromages, cidre chaud.

**Si le Jumelage vous tente, n'hésitez pas à vous rejoindre.  
Inutile d'avoir des connaissances en allemand.**

**Henri PERRIN, président - 06 30 76 95 32 - cepv@free.fr**



# Société de chasse des Hautes Montagnes



Avant d'évoquer la saison cynégétique passée et celle à venir je souhaitais vous informer de l'état de notre forêt au sens général.

La forêt a profondément souffert ces dernières années et nous pouvons faire un triste constat lors de nos activités respectives, randonnées, VTT ou autres s'y déroulant. Les arbres sont victimes des coups de sécheresse à répétition mais aussi de l'invasion des chenilles depuis trois années. Nos adhérents redoublent d'efforts pour évacuer régulièrement les branches et troncs qui tombent à travers sentiers et chemins. Espérons que dame nature reprenne le dessus au plus vite.

Pour ce qui est de la saison écoulée, la population de chevreuils est plutôt stable. Nous pouvons toutefois constater une augmentation du nombre de sangliers en plaine. Nous devons accroître la surveillance de cette espèce afin de ne pas nous laisser déborder.

A l'heure où j'écris cet article, la saison 2022/2023 a commencé et nous sommes vigilants concernant l'espèce chevreuil qui risque particulièrement d'avoir souffert de la sécheresse. Les prélèvements se feront donc avec parcimonie après avoir effectué au préalable une estimation des populations d'un point de vue quantitatif et qualitatif.

Un mot concernant la sécurité et le travail de prévention que nous effectuons avec l'ONF, les représentants des clubs de marche, de VTT et cyclotourisme dans la Réserve Naturelle Régionale du Val Suzon. Nous nous sommes réunis le 4 octobre 2022 afin de définir un plan d'action de prévention et de communication sur les jours de chasse et les bonnes pratiques de chaque utilisateur de la forêt.

« ChasseInfo » : une application attendue !



En termes de communication, la presse locale rédigera un article. Des panneaux de prévention seront placés provisoirement puis définitivement à l'entrée des accès à la forêt indiquant les jours de chasse et les bonnes pratiques. Pour rappel, vous pouvez télécharger l'application "chasse info" disponible sur internet et mise à jour par la fédération des chasseurs de Côte-d'Or.

Espérant que ces actions porteront leurs fruits et permettront de maintenir les bonnes relations entre nous tous.

Je reste pour ma part à votre disposition pour tout renseignement qui pourrait vous être utile.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2023.

Sylvain TORTOCHOT, président

**COUVERTURE - ZINGUERIE**  
**Sarl CARILLON**  
**TRAVAUX NEUFS ET TOUS STYLES**  
**RÉNOVATION**  
7ter, rue d'Hauteville - 21121 AHUY  
Tél. 03 80 41 14 02 - Fax 03 80 14 41 72  
Port. 06 22 80 90 83  
Mail : ent\_carillon@yahoo.fr

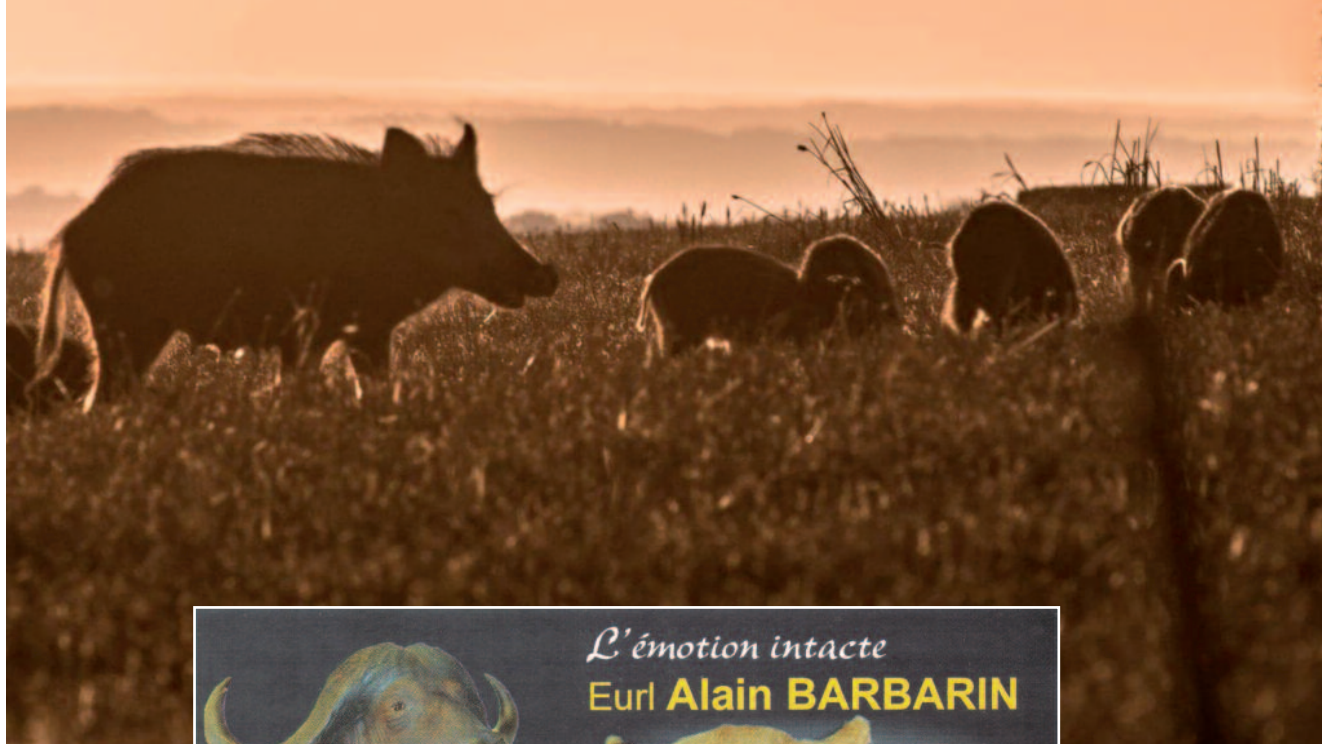
# Société de chasse

Créée en 2020, mais n'ayant pas eu la possibilité d'exercer la pratique de la chasse en 2020 et 2021 à cause de la pandémie, notre société a pour principale vocation la chasse au petit gibier. Notre association a la particularité d'être composée de dix huit sociétaires, tous résidents ou originaires de la commune de Messigny-et-Vantoux. Notre société de chasse regroupe le plus grand nombre d'adhérents-chasseurs habitant la commune.

Durant les mois à venir, nous allons mettre en place des points d'agrainage un peu partout sur le territoire qui permettront d'alimenter le petit gibier, faisans, lapins, lièvres et bien d'autres animaux en nourriture pendant la période hivernale et en eau durant les périodes de sécheresse. Cette première année va nous permettre de faire un recensement du petit gibier vu tout au long de la saison et adapter les prélèvements si nécessaire.

A ce jour, le tir du lapin, du faisan commun et des perdrix n'est pas autorisé.  
Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement.

Très bonne année 2023.  
Gilles CORBERAND, président



*L'émotion intacte*  
**Eurl Alain BARBARIN**



**Maître Taxidermiste**  
*depuis plus de 35 ans*

6 rue des murgers  
21380 Messigny et Vantoux  
Tél. 03 80 35 44 25  
Port. 06 86 62 45 54  
[alain.barbarin@wanadoo.fr](mailto:alain.barbarin@wanadoo.fr)

[www.taxidermiste-alainbarbarin.com](http://www.taxidermiste-alainbarbarin.com)

# Thanaka

## Thanaka, sur les sentiers escarpés de l'Himalaya

Le regard pétillant d'un petit garçon qui reçoit une nouvelle trousse pour l'école ; les mots sincères d'adolescents qui vous écrivent dans un anglais parfait "thank you very much for giving me a bright future"; les honneurs de tout un village qui vous offre des colliers de fleurs pour vous remercier d'avoir financé la construction de leur dispensaire ; l'humilité d'une population aux conditions de vie très rude qui vous gratifie d'un verre de thé, un sourire, un mot gentil, une petite attention sincère...



Tels sont les moments de partage et de bonheur qui jalonnent l'itinéraire de l'association depuis 2001. Apporter une aide concrète à des populations népalaises à l'aide de nos correspondants locaux puis nous rendre sur place pour constater la portée de nos actions, nous anime passionnément.

Ces derniers mois, la priorité est encore de poursuivre la gestion de nos deux orphelinats, de financer les études de plusieurs étudiants. Thanaka continue également de venir en aide à l'école du village de Sudal en finançant notamment le salaire d'un professeur.

Chaque année, toutes nos actions reposent sur le dévouement de nos bénévoles et sur le soutien de nombreux sympathisants. Plusieurs communes de l'agglomération nous prêtent des locaux afin d'organiser de belles expositions d'artisanat, de photographies, de peintures et nous les en remercions vivement. Notre soirée live "pop-rock" donnée en mars dernier à la salle Roche-Suzon aura remporté un beau succès. Dans ce même lieu, donnons d'ores et déjà rendez-vous en novembre, pour une grande expo-vente d'artisanat ethnique.

Gageons que Thanaka puisse encore longtemps compter sur ses nombreux soutiens pour poursuivre vertueusement son action sur les chemins vertigineux du Népal.

Le Président

Association THANAKA  
thanaka.infos@gmail.com  
www.association-thanaka.fr



Une réalisation

## SARL ELEC Project'

Electricité générale

- Neuf et rénovation
- Particuliers et Professionnels
- Courant fort et faible
- Vidéo surveillance et Alarme
- Climatisation et chauffage

**07.52.62.79.87**



# Les Enfants de la Bâdiya

**Juin, Octobre 2022, après deux années d'absence, retour des bénévoles de "Enfants de la Bâdiya" au côté des élèves en situation de précarité du collège El Manar et des enfants de maternelle de la région d'El Jadida.**



De mars 2020 au printemps 2022, les projets engagés au profit des élèves du collège El Manar et des enfants de maternelle des douars Louagdha et Lamssaada ont été menés en distanciel avec l'équipe pédagogique du collège et l'association de parents d'élèves. Le séjour de juin 2022, a été consacré au bilan de l'année scolaire 2021-2022.

En octobre, au collège El Manar, en concertation avec le directeur et l'association de parents d'élèves, la mise en place des actions pour l'année 2022-2023 a été validée : prise en charge de la scolarité de 166 enfants défavorisés (nombre en nette augmentation suite à la crise sanitaire), poursuite des cours de soutien en français par Houda, professeure, etc...

Suite à un renouvellement des membres de l'association de parents d'élèves conscients de l'importance de l'école pour leurs enfants, les échanges ont été très riches et ont débouché sur la mise en place d'un projet de salle informatique pour le collège. Dans le cadre de notre partenariat, "Enfants de la Bâdiya" apporte un financement de 50%.

Plusieurs témoignages de sympathie et des remerciements nous ont été donnés lors de notre séjour d'octobre dernier. Voici celui de Khadija élève de 1<sup>ère</sup> année : "Bonjour à tous. Je m'appelle Mokadam Kadhija, je suis très sympa car je suis avec vous. Je vous remercie de votre présence là et aussi d'aider l'éducation en général. Je vous souhaite de passer de bonne année. Khadija Mokadam". La maman de Khadija, membre de l'association de parents d'élèves, ainsi que sa famille ne parlent pas le français, ce qui explique les difficultés de Khadija ; depuis début novembre Khadija, ainsi qu'une centaine d'élèves, participent chaque semaine aux cours de soutien en français, financés par notre association !

À la rentrée de septembre, Hanane après avoir enseigné plusieurs années à son domicile, dans le douar Louagdha, a installé son école maternelle dans un nouveau local, plus vaste, au cœur du douar Lamssaada. Elle accueille 27 enfants de 3 à 6 ans la journée et une vingtaine d'élèves de primaire en fin d'après-midi pour une aide aux devoirs. Un don de livres, cahiers, cartables et fournitures scolaires a été offert par "Enfants de la Bâdiya", afin d'assurer le bon fonctionnement de cette école.



*Collège El Manar : la sortie des cours*



*Douar Lamssaada : L'école maternelle de Hanane*

**Afin de poursuivre toutes ces actions, "Enfants de la Bâdiya" organise ou participe à diverses animations en 2023 :**

- Vente de brioches au printemps 2023 ; Les Médiévales de St Apollinaire en mai 2023
- Les Journées Artisanales, les 7 et 8 octobre 2023 à Messigny-et-Vantoux.
- Participation à plusieurs marchés artisanaux et marchés de Noël à l'automne 2023.

Lors de ces marchés, vente de bijoux berbères, artisanat et produits marocains, épices, huile d'argan,...

**L'ensemble de ces activités ne finance qu'une partie des projets engagés. Nous avons également besoin de votre soutien.**

Si vous souhaitez des informations, vous engager à nos côtés, faire un don, vous pouvez nous contacter :

Pierre Garnier 06 27 34 92 60 - Jacqueline Rollin 06 75 11 97 77 ou [enfants.labadiya@orange.fr](mailto:enfants.labadiya@orange.fr)

Vos dons sont déductibles des impôts à hauteur de 66% du montant versé dans la limite de 20% du revenu imposable ou de 50% du chiffre d'affaires. Une attestation fiscale est délivrée pour tout versement supérieur à 15€.

**Les Enfants de la Bâdiya. 5 rue des Carons. 21380 Messigny-et-Vantoux**  
[enfants.labadiya@orange.fr](mailto:enfants.labadiya@orange.fr) [www.enfantsdelabadiya.com](http://www.enfantsdelabadiya.com)

# Amicale des Anciens Combattants

*La vie locale est un éternel recommencement. Notre amicale n'échappe pas à ce rythme. Chaque année, les cérémonies succèdent aux cérémonies et notre participation y est permanente.*

Vers le 10 septembre, selon le calendrier, nous rappelons la mémoire du Lieutenant Sambain, assassiné dans le Val-Suzon.

Au cours de la cérémonie, un chant quelque peu oublié pendant des années est repris par l'assistance. Il s'agit du "Chant des partisans". Connaissez-vous son histoire ?

Imaginez une enfant de trois ans, son nom : Anna Iourievna Sminova née à Saint-Petersbourg en 1917 arrivée en France avec sa famille, enfin ce qu'il en reste (son père a été fusillé par les communistes).

A 13 ans, on lui offre une guitare, c'est ainsi qu'elle découvre la musique. Elle entre dans les balais russes et monte à Paris. Mais il lui faut un nom de scène. Ouvrant l'annuaire téléphonique, elle tombe par hasard sur le nom de Marly. Elle s'appellera donc Anna Marly.

En 1941 Anna rejoint les forces Françaises en Angleterre. Elle est cantinière à l'hôtel recevant les officiers français. Admirative, devant la résistance de la population russe face à l'armée allemande, elle écrit paroles (en russe) et musique d'un chant qu'elle intitule les "Partisans".

Une autorité de la résistance la fait découvrir à Joseph Kessel qui, avec l'aide de son neveu Maurice Druon adapte la chanson, la fait enregistrer à Germaine Sablon et en 1943 deux fois par jour la fait diffuser à la B B C. Les Allemands brouillent les ondes, mais la version sifflée ne peut pas être brouillée. C'est sans doute pour cette raison qu'elle nous sera familière.

De Gaulle, qu'Anna Marly a servi à Londres, dira : "Votre talent, une arme pour la France !"

Anna Marly fera une carrière internationale, décorée par François Mitterrand en 1985 de la Légion d'Honneur. Retirée en Alaska, elle nous quitte en 2006.

Une belle Histoire ! Notre Histoire...



## 11 Novembre 2022

Très belle cérémonie, qui débuta au cimetière par le fleurissement des tombes des soldats morts pour la France dans les derniers conflits. Les enfants des écoles, à deux reprises, ont lu le texte, du poète Arthur Rimbaud - (Le dormeur du Val). Félicitations à nos enseignantes, qui ont su motiver leurs élèves, comme en témoigne cette photo devant le Monument aux Morts.

Le Président

www.lesotlylaisse-rotisserie.fr

### LE SOT-L'Y-LAISSE

RÔTISSERIE

Poulets rôtis Fermiers de Bourgogne

06 83 83 20 45

PENSEZ À RÉSERVER...

Où nous retrouver :

Samedi de 7h30 à 12h30 : Messigny-et-Vantoux, Place de l'église

Dimanche de 7h30 à 13h00 : Fontaine-les-Dijon, CC Saint Martin

reservations@lesotlylaisse-rotisserie.fr

**DRONE**  
EXPERTISE CENTRE

Grand MERCI  
pour la prise  
de vue aérienne de  
Messigny-et-Vantoux  
en couverture

Drone Expertise Centre  
**09 74 76 93 82**  
2, av. Charles De Gaulle. 45140 ORMES

# Paroisse

## ASSOCIATION PAROISSIALE LES HAUTS DU SUZON

Cette année, nous avons eu la joie d'accueillir un vicaire, le père Joseph Mangaly qui est d'origine indienne. Il a reçu pour mission d'assister notre curé, le père Oscar Ruiz, pour vous accompagner dans votre vie à travers le baptême, la première communion, la profession de foi, le mariage et les funérailles. Nos églises accueillent les villageois à l'occasion des grandes fêtes liturgiques, les messes hebdomadaires et quelques concerts.



Une chorale paroissiale s'est progressivement constituée depuis l'année dernière dans notre communauté. Une petite douzaine de paroissiens se réunissent toutes les deux à trois semaines. Sa présence vise à soutenir l'assemblée et à mettre en valeur la beauté des chants. Elle accueille toute bonne volonté, chanteur ou instrumentiste. Pas de solfège requis !

Une autre activité importante est l'initiation à la foi, la catéchèse de notre jeunesse. Cette année, nous avons une soixantaine d'enfants inscrits. La catéchèse du Bon Berger, inspirée de la pédagogie de Maria Montessori, a été mise en place pour le groupe des 3/6 ans.

Les inscriptions sont possibles toute l'année. Retenez le 11 juin 2023, date de la fête

paroissiale. Rendez-vous à 10 h 30 dans le jardin de l'ancien presbytère, avec château gonflable pour les enfants, apéritif offert et repas tiré du sac. Bonne année 2023.

Père Oscar RUIZ, Membre de droit

Père Joseph MANGALY, Vicaire



Presbytère - 22 place de l'Église - 21380 MESSIGNY-ET-VANTOUX  
[www.paroisse-leshautsdusuzon.fr](http://www.paroisse-leshautsdusuzon.fr)

## Club Amitié et Loisirs

Encore une nouvelle année perturbée par la Covid 19.

Nous avons malgré tout repris quelques activités, à savoir :

Visite d'un méthaniseur, d'un élevage de canards, de la tour de Saussy et d'un élevage d'escargots, toujours suivie d'un goûter ou d'un repas convivial - Loto.

Un déjeuner spectacle au cabaret du Moulin du Lac nous a permis de nous retrouver courant décembre.

Nous sommes optimistes pour 2023 et espérons refaire un voyage de quelques jours.

N'hésitez pas à nous contacter et pourquoi pas à prendre une adhésion afin d'agrandir notre cercle d'amis. Nous sommes disponibles pour tous renseignements.

Pour prendre contact avec les adhérents ou membres du bureau :

Sylvie LOUDJANI - Présidente 03 80 35 43 89. ou 07 66 22 50 98.

Monique NOEL - Secrétaire 06 86 51 98 03.

## ... des petits mots

## ... de l'opposition

Les quatre élus de l'opposition ont demandé à bénéficier d'un espace de parole dans le bulletin municipal. Leur requête a été entendue.

“Vous avez juridiquement tort, parce que vous êtes politiquement minoritaires.”

Célèbre et choquante déclaration prononcée lors de la séance du 13 octobre 1981 à l'Assemblée Nationale par Monsieur André Laignel, à l'adresse de l'opposition parlementaire.

Sans siéger dans cette instance prestigieuse, nous pourrions appliquer sans restriction cette phrase au mode de fonctionnement actuel du Conseil municipal. (15 sièges à la majorité, 4 à l'opposition) A chaque fois qu'une délibération est à prendre, nous étudions, discutons du bien fondé de celle-ci. Si cette délibération va dans le bon sens à savoir servir l'intérêt général et l'intérêt public, nous la votons sans état d'âme. Toutefois lorsqu'une délibération nous semble inopportune, excessive, onéreuse, inutile, nous essayons, tant dans les commissions qu'en séance du conseil, de l'amender, de la corriger, voire de la faire abandonner. Rien n'y fait. La majorité municipale campe sur ses positions, ne prend pas en compte nos remarques et passe outre par un vote de sa majorité.

Notre volonté en tant qu'élus responsables, ne consiste pas en une opposition systématique, ce qui se vérifie par le pourcentage élevé des votes à l'unanimité. Notre souhait est de “travailler objectivement” au sein du Conseil municipal et que nos remarques, voire nos critiques soient prises en compte, dans l'esprit de servir l'intérêt public et général.

Les élus de la liste Bien Vivre  
à Messigny-et-Vantoux  
Karine Bidault, Agnès Dieudonné,  
Vincent Leprêtre, Serge Ressay.



L'expert de l'urbanisme, du paysage et du foncier  
au service des propriétaires et des communes

Retrouvez nos compétences en urbanisme, aménagement, ingénierie voirie et réseaux,  
ainsi que nos projets en cours sur notre site :  
[www.lafu.fr](http://www.lafu.fr)



**B.A. BOIS**

Z.A. AU CHAMP  
POURCEAU  
21380 MESSIGNY ET  
VANTOUX  
Tél : 03.80.55.47.71



VENTE AUX PARTICULIERS ET AUX PROFESSIONNELS

Magasin d'exposition ouvert du mardi au  
samedi de 9h00 à 12h15 et du lundi au  
vendredi de 15h00 à 18h30

- Aménagement extérieur - Rondin - Bordure - Pergola -  
- Terrasse bois et composite - Palissade bois, composite ou  
aluminium - Produit d'entretien du bois - Abri de jardin -  
- Charpente...

Vente en ligne : [www.baboisboutique.fr](http://www.baboisboutique.fr)



## Votre Résidence Ducs de Bourgogne

Située sur les hauteurs de Messigny-et-Vantoux, à proximité du nouveau pôle sanitaire et social, la résidence offre une magnifique vue sur la vallée.

Notre établissement, implanté depuis 22 ans, s'engage à vous accueillir dans un cadre agréable et adapté autour d'un accompagnement personnalisé.

### Pourquoi choisir la Résidence Ducs de Bourgogne ?

LES + COLISÉE

- 65 chambres meublées et personnalisables
- Cadre agréable et ouvert avec vue sur la vallée
- Restauration faite sur place avec menus adaptés
- Séjour permanent, court séjour, accueil en urgence
- Accompagnement personnalisé au respect des besoins et attentes de la personne accueillie
- Résidence Connectée : Wi-Fi / Tablette

PortalPlus/My Colisée

- Animations quotidiennes



### PORTAGE DE REPAS A VOTRE DOMICILE

Notre chef vous propose des repas savoureux et équilibrés. Faites vous plaisir et commandez vos repas ( sans engagement). Vous n'avez plus qu'à réchauffer et déguster !

PREMIER REPAS COMMANDÉ OFFERT

NOUVEAU



Nous contacter :



2 rue du Champ Passavent  
21380 Messigny-et-Vantoux  
03 80 54 25 25

res-desducsdebourgogne@groupecolisee.com





ASPRES-LÈS-CORPS

# JOËLLE ET JEAN-MARIE BERNARD

vous accueillent aux portes du Parc National des Ecrins

Situé dans les Alpes du sud, le domaine des Petits Ecrins vous attend pour un séjour cocooning, bien-être et détente. Nos chalets, entièrement équipés, disposent chacun d'un spa privatif et d'une terrasse face aux montagnes. Le temps d'un week-end ou d'une semaine, venez vous ressourcer au coeur d'une nature préservée !

Infos et réservations sur  
**LESPETITSECRINS.COM**